

Prospective Jeunesse

Drogues
Santé
Prévention

74
75
Périodique trimestriel
automne-hiver 2015

Police partout, prévention nulle part

Opération anti-drogue à l'école:
inefficace et anti-pédagogique

**Le groupe de Concertation
Réflexion École-Police
Bruxelles**

École-Police-Jeunes, mais pour qui se prennent-ils ?

Caroline De Man

École et Prohibition : à perdre la raison

Bruno Valkeneers

En voilà une journée qui a du chien!

Paul Herman



RISQUES JEUNES CHOIX ÉCOLE ASSUÉTUDES SANTÉ FÊTE AL-
 COOL ADDICTION
 GENCE JEU TAB
 EXPÉRIENCES S
 DE SOI PROHIBI
 NABIS PRÉVENT
 TOXICOMANIE F
 TUDES SANTÉ FÊ
 ÉDUCATION AD
 CONDUITES À RISQUE EXPÉRIENCES SOINS ABUS CONSOM-
 MATION ENNUI ESTIME DE SOI PROHIBITION GROUPE ECSTASY
 IDANCE DRO-
 QUES JEUNES
 ADDICTIONS
 GENCE JEU TA-
 EXPÉRIENCES
 SOI PROHIBI-
 S PRÉVENTION
 AICOMANIE FUTE



Prospective Jeunesse est un centre d'étude et de formation fondé en 1978. L'association est active dans le domaine de la prévention des assuétudes, dans une optique de promotion de la santé.

Prospective Jeunesse propose **trois** services :

- Formation et accompagnement de professionnels (seuls ou en équipe)
- Publication de la revue **Prospective Jeunesse**
- Entretiens individuels

Prospective Jeunesse a créé, avec **Infor-Drogues** et **Modus Vivendi**, l'asbl **Eurotox**, relais en Communauté française de Belgique de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT).
www.eurotox.org

CONTACT 144 chaussée d'Ixelles, 1050 Bruxelles ■ 02 512 17 66
revue@prospective-jeunesse.be ■ www.prospective-jeunesse.be

Éditeur responsable

Pierre BALDEWYNS

Rédacteur en chef

Julien NÈVE

Comité d'accompagnement

Pierre BALDEWIJNS, Philippe BASTIN, Line BEAUCHESNE, Mathieu BIETLOT, Marc BUDO, Christian DE BOCK, Christel DEPIERREUX, Damien FAVRESSE, Jean-Philippe HOGGE, Pascale JAMOULLE, Alexis JURDANT, Delphine MATOS DA SILVA, Micheline ROELANDT, Patricia THIEBAUT, Jacques VAN RUSSELT, Arnaud ZARBO

Comité de rédaction élargi

Bruno VALKENEERS, Marika SIMMONS, Antoine BOUCHER, Juliette BEGHIN, Patricia BERNAERT, Marta CHYLINSKI, Guilhem DE CROMBRUGGHE, Martine DAL, Marie-Line FOISY, Céline LANGENDRIES

Soutien administratif

Nadia MORTIAUX

Dessins

Jacques VAN RUSSELT

Les articles publiés reflètent les opinions de leur(s) auteur(s) mais pas nécessairement celles des responsables de « **Prospective Jeunesse – Drogues Santé Prévention** ». Ces articles peuvent être reproduits moyennant la citation des sources et l'envoi d'un exemplaire à la rédaction. Ni Prospective Jeunesse asbl, ni aucune personne agissant au nom de celle-ci n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations reprises dans cette publication.

Impression

Nuance 4, Naninne

Graphisme et mise en page



ISSN: 1370-6306



ÉDITORIAL

Une école à déstresser

Colère, inquiétudes, questionnements. Ce sont les réactions auxquelles le Délégué général aux droits de l'enfant est confronté depuis plusieurs années lorsqu'il est interpellé par des parents ou des professionnels suite à l'intervention de la police avec des chiens « renifleurs » dans une école. En effet, les questions que soulèvent ces pratiques sont multiples. Évoquons notamment toutes les interrogations autour de la relation éducative, du lien de confiance et d'autorité des élèves face à l'école.

Suite à une de ces interpellations, nous nous sommes rendus dans un établissement scolaire pratiquant ce type d'« opération » afin d'analyser ce qui peut inciter une direction à faire appel à la police pour tenter d'enrayer un trafic ou de décourager la consommation. Force a été de constater que peu d'options avaient été envisagées pour traiter la question de la consommation de cannabis dans et aux abords de l'école. Pas de contact pris avec le Centre psycho-médico-social de l'école ni avec le Service de promotion de la santé. Pas de référence à des services ou associations extérieures qui auraient pu intervenir pour aborder ces questions avec les élèves.

Quels étaient alors les objectifs poursuivis ? « Faire peur » ? Débusquer des trafiquants ? Pointer du doigt d'éventuels consommateurs bien qu'il ait déjà été démontré que la méthode des chiens « renifleurs » est loin d'être fiable puisqu'une personne qui aurait seulement été en contact avec un fumeur de cannabis peut être signalée par les chiens ?

Il nous a dès lors semblé indispensable de nous pencher sur cette question avec d'autres acteurs qui travaillent depuis longtemps sur la question de la prévention des assuétudes et sur la manière d'envisager celle-ci au sein des écoles. Le groupe CREPB (Concertation Réflexion École-Police Bruxelles) voyait alors le jour.

Les rencontres menées depuis plus de deux ans maintenant ont enrichi nos réflexions sur cette thématique et ont permis d'échanger les points de vue, les questions et les actions menées en lien avec le sujet des assuétudes.

Ce travail a également permis la création d'une brochure d'information et de sensibilisation intitulée « Drogue-police-école : droits, questions et pistes ». Elle s'adresse principalement aux acteurs du monde scolaire et tente de clarifier la confusion liée à la légitimité des interventions policières dans les écoles et à leurs conséquences. Cette brochure propose des pistes éducatives pour aborder et gérer les questions d'assuétudes à l'école et un répertoire de services-ressources. Elle a été diffusée dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parallèlement à la publication de cette brochure, un colloque participatif intitulé « Mes stress d'école » a été organisé en mai 2015. Le groupe CREPB a estimé important d'agir de manière proactive en questionnant, plus largement, les différentes logiques qui s'affrontent au sein du système scolaire (interdiction/répression vs confiance/

Éditorial 1
Bernard De Vos

Lettre ouverte
« Opérations anti-drogue » à l'école : inefficace et anti pédagogique 3
Le groupe de Concertation Réflexion École-Police Bruxelles (CREPB)

Prévenir les assuétudes à l'école : sans la police! 4
Le Centre Bruxellois de Promotion de la Santé (CBPS) et le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE)

Deux brochures pour le prix d'une! 7
Antoine Boucher

École-Police-Jeunes, mais pour qui se prennent-ils? Des conditions d'interactions entre policiers et jeunes dans l'école 9
Caroline De Man

Police et école, des liaisons dangereuses... 12
Logan Verhoeven

École et Prohibition : à perdre la raison 14
Bruno Valkeneers

Comment bien réagir à une agression policière 18
Entretien avec Mathieu Beys

Le rôle marginal de la police 21
Cédric Smeets

La discipline nous pousse-t-elle à donner le meilleur de nous-mêmes? 22
Alice Nalpas

Comment rétablir le lien de confiance entre l'école et les parents ? En route vers un dialogue co-éducatif	27
Entretien avec Bernard Hubien	
Le développement individuel est une faculté naturelle	31
Jean Kempgens	
Développer la capacité à résoudre : une autre approche de la prévention	35
Entretien avec Dominique Paquot	
Sous les volutes de cannabis	37
Prospective Jeunesse	
Une question de confiance	41
Entretien avec Charles Auquière	
À quoi tu carbures ? Exploration du lien entre drogues et travail par des élèves de 5^e professionnelle	44
Patricia Bernaert	
En voilà une journée qui a du chien !	47
Paul Hermant	

prévention). En effet, la question des assuétudes est révélatrice des défis que l'école doit aujourd'hui relever. Comment sensibiliser l'école sur les réalités quotidiennes des publics qui la fréquentent ? Comment aider l'école à répondre aux contradictions qui la traversent ? Comment faire évoluer le système scolaire afin qu'il réponde concrètement à sa mission d'émancipation de tous les enfants, sans exception ?

Le groupe a accordé une réelle importance à la participation des jeunes dans ce débat puisque la parole leur a été donnée via la réalisation de plusieurs capsules vidéos projetées à l'occasion de la matinée d'échanges du 6 mai 2015. Les réflexions ont donc été construites autour de leurs propres questionnements et constats quant au rôle de la police, à celui de l'école ou encore leurs visions de la consommation de drogues et de la société dans laquelle elles s'inscrivent. Nous avons ainsi vu émerger avec beaucoup d'intérêts plusieurs réactions et questions de la part des intervenants présents. Parmi ceux-ci notamment : des acteurs scolaires, des psychopédagogues, des psychiatres, des chercheurs, des professionnels du secteur de la santé, des travailleurs sociaux et des intervenants de prévention, des policiers, des associations de parents et de jeunes, des défenseurs des droits fondamentaux et des droits des enfants.

Plusieurs constats ont émergé de nos échanges. Tout d'abord, l'appel à la police peut résulter d'une méconnaissance des acteurs qui peuvent intervenir pour aborder la question des consommations au sein d'une école et également des actions qui permettent d'ouvrir le dialogue avec les élèves. La police apparaît alors comme l'interlocuteur le plus « efficace » en pareille situation. Nombreuses sont les voix qui se sont élevées pour insister sur le fait que les interventions de la police dans l'école pour tenter de dénicher des consommateurs entachent inévitablement l'autorité et la construction d'un lien de confiance entre école et élèves. Beaucoup d'acteurs en lien avec le monde scolaire estiment également que la police n'a pas un rôle de prévention et d'éducation au sein de l'école et que son intervention peut être perçue comme un aveu d'échec pour aborder une question problématique avec des élèves. Ce qui peut creuser le fossé qui existe aujourd'hui dans de nombreux établissements scolaires entre enseignants et élèves. L'inefficacité d'une politique du « faire peur » a également été soulignée. De nombreux projets ont par contre démontré tout l'intérêt d'une démarche de prévention et de construction d'un dialogue avec les élèves afin d'éviter le recours à la police.

Il nous semble aujourd'hui essentiel de continuer la sensibilisation en cette matière et d'insister sur le fait que l'appel à la police dans l'école, pour toute question, doit être pensé en collaboration avec différents acteurs et réfléchi sous le prisme de l'intérêt supérieur de l'enfant. Il paraît également évident que l'entame de discussions sur la question des consommations doit se faire bien avant l'apparition de situations problématiques. Le défi pour une institution comme la nôtre sera donc de rester attentifs à la manière dont sont reçues les recommandations proposées et de contribuer à ce qu'un dialogue constructif reste ouvert entre les acteurs scolaires, extrascolaires et de prévention.

Bernard De Vos
Délégué général aux droits de l'enfant, initiateur du groupe CREPB

« Opérations anti-drogue » à l'école : inefficace et anti pédagogique

> Le groupe de Concertation Réflexion École-Police Bruxelles²

Quelle image a-t-on de l'école et des élèves pour y autoriser l'entrée de policiers et de chiens renifleurs ? L'école pourrait-elle être une plaque tournante d'un trafic de drogues que les autorités et les processus pédagogiques ne peuvent enrayer ?

Chaque nouvelle « opération anti-drogue » menée dans une école de Bruxelles se passe dans l'indifférence générale. Pourtant, une série d'acteurs pointent, depuis longtemps, l'inutilité de ses méthodes stigmatisantes et dégradantes. Ce type de pratiques induit une fausse impression de « rassurement » chez certains mais constitue un échec sur le plan éducatif et pédagogique. Sous couvert de prétentions « préventives », certaines directions d'école présentent l'intervention policière dans les écoles comme la solution efficace pour mettre un terme à toute consommation de cannabis ou autres psychotropes. De plus, certaines écoles ont intégré dans leur projet pédagogique et ce, dans une logique du marché scolaire, une note instituant deux fois par an, en collaboration avec la police, des opérations drogue sans prévenir personne. But ? Rassurer que l'école est bien « clean » !

Il faut pourtant rappeler le risque que des élèves non concernés par des faits de consommation ou de trafic se retrouvent pointés par des chiens policiers qui peuvent identifier un élève à tort. Lorsqu'on sait également que les saisies de drogues effectuées lors de ce genre d'opération policière sont extrêmement maigres, il est légitime de questionner l'efficacité de ces interventions, d'autant plus au regard des effets de stigmatisation bien plus importants pour les élèves.

À côté de cela, il faut rappeler que la consommation de cannabis est un phénomène répandu dans notre société et que la réglementation est peu claire parce qu'elle nécessite de mobiliser plusieurs instruments juridiques (loi, arrêté royal, circulaire...) et parce que son application n'est pas uniforme car elle varie selon différents critères (âge de la personne, tolérance des autorités locales...). Enfin, si un processus de rappel de certains interdits et des impacts pour la santé peut être envisagé, il ne doit pas se dérouler de façon aussi violente et intrusive, au mépris de droits et libertés individuelles tel le respect de la vie privée.

La question des dépendances est à prendre avec sérieux mais compromettre le capital confiance qui existe au sein des lieux d'éducation et d'instruction nous semble dangereux. En effet, le travail de la police n'a pas le même objectif que celui des équipes éducatives, les méthodes de travail sont distinctes et le code de déontologie régissant les professions est bien différent.

Enfin, rappelons la circulaire du ministre de l'Intérieur du 7 juillet 2006³ qui encourage les collaborations entre écoles et police pour lutter contre les infractions (dont les faits de drogue) alors que plusieurs autres circulaires préconisent une approche préventive et éducative. Pourquoi ne pourrait-on pas plutôt imaginer qu'en début d'année scolaire, les responsables des écoles s'accordent avec les acteurs mobilisables autour

1. Cette lettre ouverte est le résultat d'une réflexion collective du groupe de Concertation Réflexion École-Police Bruxelles

2. Le groupe de Concertation Réflexion École-Police Bruxelles est composé de Bruxelles Laïque, du Centre Bruxellois de Promotion de la Santé, du Délégué Général des Droits de l'Enfant, du Fonds des Affections Respiratoires, d'Infor-Drogues, de la Liaison Antiprohibitionniste, de la Ligue des droits de l'Homme, du Service Droits des Jeunes et de Prospective Jeunesse.

3. Circulaire ministérielle PLP 41 du 7 juillet 2006 en vue du renforcement et/ou de l'ajustement de la politique de sécurité locale ainsi que de l'approche spécifique en matière de criminalité juvénile avec, en particulier, un point de contact pour les écoles. Le document est téléchargeable via : www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=1910

des trois questions qui partout posent problème aux écoles — toxicomanie, décrochage scolaire et violence — sur le mode d'organisation à adopter et sur la mise en place, en amont, d'un programme de prévention adapté afin de ne pas envisager de faire appel à la police dans une situation de crise ou d'urgence ?

En effet, il existe de réels acteurs de prévention : des points d'appui aux écoles en matière de prévention

des assuétudes au sein des CLPS, des centres PMS et PSE ou encore des services spécialisés subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Force est de constater que ces ressources sont peu perçues comme de véritables partenaires que la direction d'établissement peut solliciter et mobiliser pour aborder la question de la consommation de cannabis dans ou aux alentours de l'école.



Prévenir les assuétudes à l'école : sans la police !

> Le Centre Bruxellois de Promotion de la Santé (CBPS) et le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE)

Face à l'inquiétante recrudescence des interventions policières dans les écoles destinées à prévenir les consommations de drogues, une série d'institutions se sont mobilisées pour dénoncer tant l'inefficacité que l'illégalité de ces pratiques, mais aussi et surtout proposer des alternatives, respectueuses du droit et productrice de sens pour tous.

Des policiers dans l'école... Cela se passe près de chez nous. De plus en plus souvent. Afin de répondre aux problèmes posés par l'usage de drogues à l'école et aux alentours, une direction met sur pied une intervention policière anti-drogues. Concrètement, 15 à 20 policiers arrivent en classe. Les élèves, alignés dans le couloir, sont reniflés par les chiens puis fouillés un à un, à l'abri du regard des autres. Le but ? « Mettre les jeunes face à leurs responsabilités » nous disent la police et les directeurs. Ainsi, les élèves ne sont pas sanctionnés par l'école, c'est devant la police et les services jeunesse de la police qu'ils répondront de leur délit.

Ce type d'interventions se multiplie dans les établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles sont organisées dans le cadre de la circulaire PLP41¹ qui encourage les collaborations entre écoles et police et qui a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des associations œuvrant dans les domaines de l'éducation et de la prévention.

Un positionnement collectif pour agir

En 2013, le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE) s'indignait déjà de ces pratiques qu'il considère comme humiliantes, dégradantes et inefficaces, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau préventif. Il a alors contacté le Centre Bruxellois de Promotion de la Santé (CBPS) en sa qualité de point

d'appui aux écoles en matière d'assuétudes à Bruxelles.

C'est dans ce contexte que le CBPS, en concertation et en partenariat avec le DGDE, a décidé de réunir une série d'acteurs afin de faire le point sur le cadre réglementaire régissant les rapports police-écoles. Une première réunion a abouti à la mise en place d'un groupe de travail réunissant le DGDE, Infor-Drogues, Prospective Jeunesse, le FARES, la Liaison Antiprohibitionniste, la Ligue des droits de l'Homme, le Service Droit des Jeunes de Bruxelles, Bruxelles Laïque et le CBPS. La Concertation Réflexion École Police Bruxelles (CREPB) était née.

La CREPB, pour quoi faire ?

Cette concertation a pour objectif de soutenir une réflexion collective autour du recours à la police par les directions d'école pour des questions d'usages présumés de drogues.

La réflexion a abouti à une mise en garde quant à l'inefficacité de ces interventions en matière de prévention des assuétudes. De plus, elle a permis de mettre en lumière les atteintes à la légalité que ces pratiques impliquent et la mise en cause de l'autorité des chefs d'établissements qu'elles provoquent tout en suggérant une série d'actions concrètes afin de favoriser les relations entre les acteurs de la prévention et le monde scolaire. Enfin, la CREPB a

1. La PLP41 est la circulaire ministérielle du SPF Intérieur du 7 juillet 2006 « en vue du renforcement et/ou de l'ajustement de la politique de sécurité locale ainsi que de l'approche spécifique en matière de criminalité juvénile avec, en particulier, un point de contact pour les écoles ».

Comment interroger les relations drogues-police-école? Les jeunes à la manœuvre

Afin de relayer la parole des jeunes et d'alimenter le débat dans le cadre de la matinée d'études consacrée aux liens entre la police et l'école en matière de consommation de drogues, le groupe de Concertation et de Réflexion École-Police Bruxelles (CREPB)¹ a souhaité proposer à un groupe de jeunes de se mettre en réflexion.

Dans ce cadre, trois capsules vidéo ont été réalisées par un groupe de 12 jeunes d'horizons divers, accompagnés par Prospective Jeunesse, en partenariat avec l'asbl Comme un Lundi² pour le soutien artistique et technique de la vidéo. À noter également que les capsules s'intègrent dans les projets « Art et Prévention » de Prospective Jeunesse qui visent à favoriser l'ouverture de débats avec les jeunes et leur participation active ainsi que celles des adultes qui les encadrent par le biais de la pratique artistique³.

En pratique, l'atelier de création vidéo a été organisé fin 2014 pendant trois jours au cours desquels le groupe de jeunes a appris à se connaître, à apprivoiser la thématique en s'appropriant une série de questionnements face au recours à la police dans les établissements scolaires confrontés à la consommation de cannabis, à réaliser des interviews auprès de professionnels, à formuler et exprimer leur propre opinion sur la thématique et à se familiariser avec les aspects techniques de la réalisation audiovisuelle. L'ensemble de l'atelier créatif a été filmé par les jeunes eux-mêmes. Le montage des trois capsules a ensuite été réalisé par l'asbl Comme un Lundi et Prospective Jeunesse en février 2015 avant leur diffusion publique lors du colloque « Mes stress d'école » du 6 mai 2015.

Les trois capsules vidéo réalisées avec les jeunes correspondent aux trois thématiques abordées lors du colloque :

- Quel est l'impact des interventions policières à l'école? La place de la peur en prévention
- L'école, un instrument de formatage? Les relations entre l'école, la police et les jeunes
- Pourquoi le jeune se drogue-t-il? Le point de vue des jeunes.

Une série de paroles des jeunes extraites directement de ces capsules viennent illustrer les pages de ce numéro. Elles sont également accessibles via le web-documentaire réalisé sur la thématique Drogues-Police-École via le lien suivant : <http://enlignedirecte.be/messtressdecole/#Accueil>.

1. Les membres du groupe CREPB sont le Centre Bruxellois de promotion de la Santé, le Délégué général aux droits de l'enfant, Infor-Drogues, Prospective Jeunesse, la Liaison Antiprohibitioniste, la Ligue des droits de l'Homme, le Service Droit des Jeunes, Bruxelles Laïque et le Fonds des Affections Respiratoires.

2. Comme un Lundi asbl dédie ses activités à l'éducation aux médias et à la citoyenneté ainsi qu'à des réalisations documentaires. Pauline Bo-mbaert, animatrice de Comme un Lundi, a accompagné les jeunes dans la réalisation des capsules.

3. Voir à ce sujet le numéro 63 de la revue « Drogues | Santé | Prévention » (automne 2012).

2. Voir l'article d'Antoine Boucher dans le présent numéro pour une présentation de ces différents outils.

3. Voir l'article de Paul Herman en conclusion du présent numéro pour une piquante synthèse de cette matinée.

première brochure présentant les effets potentiellement problématiques des interventions policières en milieu scolaire

Une seconde brochure intitulée « Drogue-Police-École : droits, questions et pistes » a été réalisée par la CREPB pour présenter, sous forme de synthèse, les éléments juridiques liés aux interventions policières et proposer des démarches de prévention alternatives aux actions policières. Elaboré notamment sur base de rencontres avec des directions d'établissement, ce support permet de clarifier le travail des services spécialisés et détailler leur logique d'intervention.

Par la suite, un support média, réalisé sous la forme de capsules vidéo, a été créé avec la participation d'une dizaine de jeunes. Ce travail a permis l'expression de leurs ressentis et de leurs réflexions sur l'école, la police et les dépendances.

Une lettre ouverte, publiée dans ce numéro, a également été rédigée par les différents membres de la CREPB afin d'interpeller le monde politique et la société civile par rapport à des méthodes inefficaces et improductives en matière de santé et d'éducation.

Enfin, une matinée d'échanges et de débats, organisée le 6 mai 2015, a réuni de nombreux acteurs issus de divers horizons, de la promotion de la santé à l'institution policière en passant par l'école³.

Avant tout, soutenir l'école

On demande beaucoup de choses à l'école. Qu'elle s'outille mieux. Qu'elle collabore. Qu'elle éduque. Qu'elle innove. En la critiquant souvent. En lui offrant peu de moyens. Les directions se trouvent régulièrement seules face aux contradictions d'un système qui s'emballe, prises entre les feux des acteurs scolaires, des jeunes, des parents et du monde extérieur, écartelées entre le devoir de transmettre, la nécessité de pallier et la volonté de ne pas nuire. Les questions liées aux drogues sont un révélateur puissant des contradictions sociales à l'œuvre aujourd'hui.

C'est pour relancer la réflexion sur cette position intenable et soutenir, à sa mesure, un cheminement autour duquel tous les acteurs de la prévention et de l'éducation sont concernés que les associations membres de la CREPB ont décidé de se mobiliser.

également attiré l'attention des politiques et de la communauté éducative sur cette problématique.

Des outils concrets²

À ce jour, une série d'outils ont été créés par la CREPB. Infor-Drogues et la Ligue des droits de l'Homme ont élaboré dans un premier temps une

Deux brochures pour le prix d'une !

> **Antoine Boucher**, formateur-consultant pour Infor-Drogues

Le nombre des opérations policières « anti-drogues » dans les écoles avec chiens et fouilles systématiques de classes entières a tendance à augmenter depuis une dizaine d'années. Face à cela, des parents, des intervenants de prévention mais aussi des acteurs scolaires tels des enseignants, des éducateurs et des directeurs se posent des questions. Les missions de la police apparaissent de façon très confuse à leurs yeux. Est-ce bien légal de fouiller les élèves ? La police doit-elle avoir un mandat ? Doit-on prévenir les parents ? Et si oui, avant ou après la fouille ? Des questions portent aussi sur les effets potentiels de telles opérations : vont-elles supprimer les comportements problématiques ? Vont-elles traumatiser les élèves ? Quels effets ont-elles sur la relation entre l'école et les élèves ? Afin de répondre le plus précisément possible à ces questions, deux brochures ont été rédigées par des acteurs associatifs.

« Les opérations "anti-drogues" dans les écoles. Il est urgent... d'arrêter ! » (2014)

La Ligue des Droits de l'Homme et Infor-Drogues ont produit une brochure d'une petite vingtaine de pages, disponible en téléchargement sur leurs sites internet respectifs (www.liguedh.be et www.infor-drogues.be). D'une part, le document compile les différents textes réglementaires (circulaires, loi sur la fonction de police, décret Missions, etc.) et d'autre part, il analyse les effets potentiellement problématiques de ces opérations.

Face à ce type d'opération, les questions sont nombreuses. Premièrement, sont-elles justifiées par une augmentation de la consommation et/ou du trafic de drogues au sein des établissements scolaires ? Rien n'est moins sûr et ces opérations semblent être plutôt la résultante d'une politique sécuritaire. Deuxièmement, les objectifs répressifs (« on était dépassés, il fallait faire quelque chose ») et préventifs (« donner un signal clair aux élèves ») avancés par les directions d'école pour autoriser ces opérations

policières laissent perplexes. En effet, d'une part, sur le plan répressif, la loi « drogues » malgré sa grande sévérité, n'a pas réussi à empêcher les consommations. En serait-il autrement dans les écoles ? Enfin, se pose la question de la légalité de ces interventions policières et de leur compatibilité avec un certain nombre de garanties juridiques. S'il est particulièrement difficile de circonscrire les droits et obligations de chacun face à ce type d'interventions, leur caractère systématique pourrait bien s'avérer illégal.

« Drogue-Police-École, droits, questions et pistes » (2015)

Les associations membres de la Concertation Réflexion École-Police Bruxelles¹ (la CREPB) ont, à juste titre, estimé nécessaire l'ajout de pistes d'actions de prévention pour répondre au « Que faire et qui appeler puisque la police n'est pas le bon intervenant ? ». Dès lors, une deuxième brochure a été rédigée avec les témoignages de plusieurs directeurs d'école qui décrivent ce qu'ils mettent en œuvre au

1. La CREPB rassemble le Centre bruxellois de Promotion de la Santé, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Infor-Drogues, Prospective Jeunesse, la Liaison Antiprohibitionniste, la ligue des Droits de l'Homme, le Service Droits des Jeunes, Bruxelles Laïque et le Fonds des Affections Respiratoires.

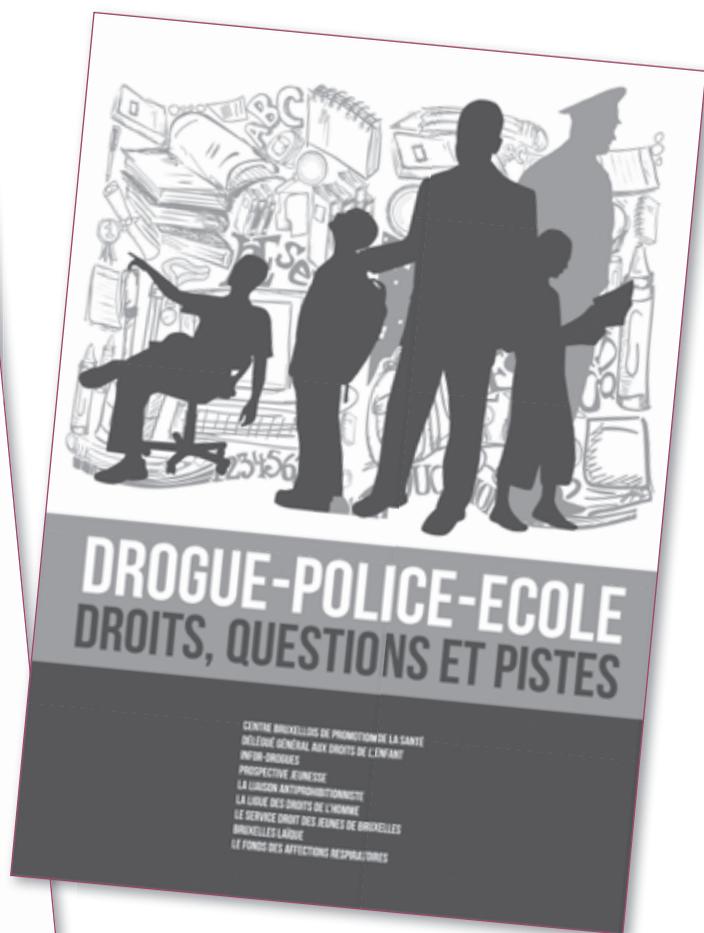
sein de leur établissement. Une liste d'intervenants susceptibles d'aider les équipes éducatives a également été jointe pour compléter ce document.

Les usages de drogues suscitent beaucoup d'inquiétudes au sein du monde scolaire. Certaines directions, prises au dépourvu par une réalité sur laquelle elles ne pensent pas avoir de prise, font appel à la police pour détecter les consommateurs. Pourtant, des écoles refusent d'en arriver à cette extrémité et à cette confusion des rôles, étant donné que la police n'est pas, dans ce cas de figure, un acteur de prévention des assuétudes.

Le dialogue et la confiance sont les valeurs clefs des pratiques éducatives et de prévention. Comment

les construire et les encourager au sein des institutions scolaires ? Les adultes qui entourent le jeune sont les messagers les plus crédibles de cette prévention. Dans une perspective de promotion de la santé, cette prévention vise à « construire avec », à aider le jeune au quotidien à s'autonomiser et à maintenir suffisamment d'estime de soi pour développer un bon équilibre physique, social et mental.

Autant dire que les réponses sont avant tout dans les mains des acteurs scolaires. La brochure « Drogue-Police-École, droits, questions et pistes » présente un certain nombre de pistes éducatives pour limiter les situations problématiques et pour favoriser le bien-être de chacun des acteurs de l'école.



Les brochures sont téléchargeables sur les sites internet d'Infor-drogues et de Prospective Jeunesse.

École-Police-Jeunes, mais pour qui se prennent-ils ?

Des conditions d'interactions entre policiers et jeunes dans l'école

> **Caroline De Man**, membre du Centre de recherches criminologiques de l'ULB¹

Les élèves seraient-ils les seuls à percevoir l'effet contreproductif des interventions policières à l'école ? Pour Caroline De Man, la rencontre entre l'institution policière et l'institution scolaire induit une incompréhension réciproque dont découle un certain malaise, voire une forme de violence ressentie par les jeunes face à l'action policière. Un sentiment que les policiers interprètent quant à eux comme une réussite du volet *préventif* de leurs actions.

Pourquoi la police est-elle présente au sein de l'école ?

La police est une institution qui est mise en œuvre soit de façon réactive quand elle répond à une sollicitation extérieure (par exemple l'appel d'urgence; une demande officielle du parquet; un ordre hiérarchique), soit qui se met en action de façon proactive quand les policiers en prennent eux-mêmes l'initiative. Le plus souvent, la présence de la police au sein d'une école est la réponse à une demande d'intervention formulée par l'école. Les services policiers concernés dans ce cadre d'actions sont principalement les services d'intervention, c'est-à-dire les équipes de policiers patrouilleurs.

Sans entrer dans les multiples motivations qui peuvent orienter l'école vers le choix de recourir à la police, l'école apparaît comme un acteur qui attend que la police apporte une solution concrète à la gestion des difficultés rencontrées au sein de l'institution scolaire. En sollicitant la police et sa logique d'action pénale, l'école opte pour une prise en charge des problèmes hors de ses murs et hors du champ de ses compétences éducative et administrative.

La police dans l'école est donc une situation qui illustre l'instrumentalisation des forces de l'ordre. C'est-à-dire la possibilité pour tout un chacun de recourir à une intervention policière pour tenter de défendre un intérêt qui lui est propre, pour tenter d'obtenir gain de cause quand il s'estime lésé. La police, forte de son autorité et de ses moyens de contrainte, apparaît donc comme un instrument susceptible de venir soutenir une logique d'action individuelle. Les motifs à l'origine des appels à la police sont d'une variété inouïe qui témoigne, d'une part, que la police est une institution hyperaccessible car joignable 24 heures sur 24, et d'autre part, que les policiers sont amenés à intervenir quand les personnes ne savent pas vers qui se tourner.

1. Caroline De Man est docteure en criminologie. Sa thèse de doctorat est consacrée à la thématique suivante : *Interactions entre policiers et population dans l'espace public. Des ajustements du cadre de l'expérience policière aux routines d'interactions ordinaires.*

2. Dans la capsule vidéo « Impact des interventions policières à l'école ».

« Ce qui m'a choqué dans ce que le policier a dit, est leur but quand ils interviennent dans les écoles. Il dit que c'est pour choquer le jeune, pour lui faire peur et pour qu'il ne refasse plus ce qu'il a fait. »

Extrait de la capsule « Quel est l'impact des interventions policières à l'école ? »



I WANT YOU FOR A DRUG-FREE SCHOOL

SOME PROBLEMS ? CALL THE POLICE .

On constate également que les interviews menées par l'équipe de jeunes reporters² font apparaître que selon la localité des services de police, le nombre d'interventions dans les écoles est variable. Ceci laisse notamment supposer que les directions d'école confrontées à des situations similaires au sein de leur institution n'adoptent pas toutes les mêmes modalités de gestion de conflits. Ceci invite donc à questionner la palette des ressources accessibles aux écoles en cas de difficultés de prise en charge d'une situation problématique.

L'école apparaît, par ailleurs, comme un acteur crédible pour la police qui prend au sérieux les demandes d'intervention parfois répétées.

Que font les policiers une fois dans l'école ?

Une fois dans l'école, les policiers en intervention donnent à voir leurs pratiques professionnelles en mettant en œuvre une logique d'action qui leur est propre. Ils exercent un métier particulier et mobilisent un savoir-faire spécifique, transmis en interne sur base de l'expérience du terrain accumulée dans l'organisation policière. Les policiers ont à leur disposition des outils, des techniques, des méthodes, des procédures. Autant de ressources formelles et informelles utilisées selon l'appréciation que les policiers ont de la situation.

Quand l'équipe de jeunes reporters questionne l'usage des chiens policiers dans l'école ou encore l'objectif déclaré par un policier de choquer les élèves, ils interrogent l'adéquation des pratiques policières dans la sphère de l'école, alors que les élèves ne se reconnaissent pas comme « auteurs de faits de drogue ». Le point de vue des policiers, tel qu'il transparaît de la capsule vidéo, est que l'adéquation des moyens mis en œuvre se mesure davantage au regard des objectifs poursuivis : la répression d'éventuels « faits

« L'école, ça sert à lire, à apprendre, à écrire... Si tu travailles bien tu peux avoir un diplôme et un travail. On peut aussi aider nos parents, s'ils n'ont pas d'argent. »

Extrait de la capsule « L'école, un instrument de formatage ? »

de drogue », et la prévention d'éventuels futurs faits similaires. Les policiers rapportent que si le volet répressif n'est pas réellement atteint compte tenu du peu de « résultats » qu'une intervention policière dans une école engrange, le volet préventif est une réussite pour la police qui considère l'impact que cette présence va avoir dans l'esprit des élèves : « les élèves qui ont subi des contrôles vont en parler pendant quinze ans ». En cela, les policiers mobilisent les ressources à leur disposition dans le but d'être efficaces, c'est-à-dire pour avoir la maîtrise de la situation qui se présente à eux.

Comme tous professionnels, les policiers mettent en œuvre leur expertise selon le sens qu'ils donnent à leur métier : Qu'est-ce que c'est être policier ? Que doit faire un policier ? Comment interagir avec la population ? ...

Que se passe-t-il quand des policiers interviennent dans l'école ?

Quand des policiers sont en interaction avec des élèves dans une école, trois logiques d'action se confrontent. La logique éducative (et disciplinaire) de l'école, la logique pénale de la police, et la logique *ordinaire* des jeunes gens qui fréquentent l'école. *Ordinaire* renvoie ici aux pratiques et activités des individus qui n'émanent pas principalement d'un cadre institutionnel.

L'école trouve appui dans la logique d'action policière ; la police est supportée par la logique d'action scolaire. Les seuls à ne pas profiter pleinement de cette coexistence de logiques d'action sont les élèves : ils regrettent l'effritement du cadre scolaire qui leur est spécifiquement destiné par l'intrusion du cadre policier qui leur semble disproportionné. Les élèves semblent les seuls à percevoir l'effet contreproductif de l'intervention policière : « ça met de l'huile sur le feu, mais ça ne l'éteint pas » dit un des jeunes reporters.

Cette superposition de logiques d'action produit une confusion dans la compréhension que les élèves peuvent avoir de la situation. Ce qui relève de l'évidence pour les policiers — et pour l'école ? — ne l'est pas pour les élèves qui s'interrogent : « pourquoi intervenir de cette façon ? », « pourquoi ne pas intervenir autrement ? », « pourquoi sommes-nous la cible de ce type d'intervention ? ».

Ces questionnements, regrets et déceptions sont principalement supportés par un sentiment désagréable, voire *dégradant* de l'expérience d'interaction avec les policiers. Il est souvent fait état du malaise que la population ressent quand elle fait l'expérience de l'action policière, jusqu'à être perçue comme une violence. Or, les policiers l'interprètent comme l'assurance que les actions qu'ils posent sont cohérentes et conformes aux exigences de leur organisation.

Les policiers sont conscients que leurs actions peuvent être source d'embarras auprès de la population. Mais cet inconfort apparaît plutôt comme une confirmation de l'effet de leur intervention, une manifestation de leur autorité sur le cours ordinaire (et dénoncé comme problématique) des choses.

Quand les policiers sortent de l'école, il reste... des jeunes qui mettent la société au défi !

Les interactions polices-jeunes dans l'école sont une source de confusion pour les élèves dans la compréhension qu'ils ont du rôle de la police mais également du rôle de l'institution scolaire. Les expériences d'interaction police-jeunes relatées dans la capsule vidéo, additionnées aux nombreuses analyses des interactions police-population, semblent condamner ce type de rencontres à un embarras systématique, voire au conflit.

Pourtant, dans un étrange paradoxe, ces conditions d'interaction inconfortables, ne suffisent pas à freiner les tentatives de parvenir à une compréhension mutuelle. En témoignent ce projet de réflexion collective et le travail d'enquête mené par l'équipe des jeunes reporters qui mettent la société au défi de dépasser ses propres contradictions.

« Ce que j'ai principalement retenu de l'interview avec le policier, est justement le but de ces descentes dans les écoles : c'est clairement pour impressionner les jeunes par rapport la consommation de drogues et dire : on est là, fais pas le malin avec nous. »

Extrait de la capsule « Quel est l'impact des interventions policières à l'école ? »

Police et école, des liaisons dangereuses...

> Logan Verhoeven, Président du Comité des Élèves Francophones

Le 31 janvier 2013, des élèves d'un athénée bruxellois de renom passent leur temps de midi dans un parc aux abords de leur école. Des policiers arrivent : fouille corporelle pour tout le monde, fouille des sacs à dos, intimidations. Bilan : 3 arrestations et des jeunes très choqués, voire traumatisés. Le Comité des Élèves Francophones (CEF) s'interroge sur l'impact de ce type d'intervention.

À partir de cet événement, la réflexion sur les rapports entre l'école et la police a commencé au sein du CEF. Nos membres se sont interrogés sur la légalité de ce genre de descentes et sur l'attitude de certains policiers envers les jeunes. Si la violence physique n'a pas été de mise dans ce cas-ci, l'intimidation et la violence verbale étaient de la partie.

Nous avons alors organisé plusieurs débats avec nos membres, qu'ils soient de cette école bruxelloise ou non, afin de discuter sur la manière dont ils voulaient interpeller l'opinion publique. Nous avons rejoint d'autres associations dans l'organisation d'une manifestation contre les violences policières à laquelle nous participons d'ailleurs chaque année. Quelques jours avant cette manifestation, nous nous sommes réunis pour créer panneaux, calicots et chansons pour le jour J. À la manifestation, une trentaine de nos membres étaient présents au milieu du millier de manifestants.

En préparant cette manifestation, nos membres ont appris à créer des slogans courts et percutants qui résument bien leurs sentiments mais aussi à se fédérer autour d'idées. Cela leur a permis également de canaliser leur colère et leur incompréhension pour en faire quelque chose de pacifique et constructif.

Depuis cet événement, nous sommes régulièrement mis au courant de descentes similaires et nous continuons à nous interroger sur les rapports qu'entretiennent les écoles et la police. Nous pointerons ici trois questions que nous nous posons à ce sujet mais il y en a certainement beaucoup d'autres...

Disons-le en préalable, lorsque c'est nécessaire, la police doit pouvoir faire son boulot de police : empêcher des activités illégales, garantir la sécurité des personnes. Mais les témoignages que nous recevons des élèves tendent plutôt à montrer que, généralement, c'est un autre rôle qu'on lui fait jouer dans l'école. Et pour nous, ce n'est pas le sien.

Nous constatons que les descentes de police dans les écoles ont souvent un lien avec des problèmes (réels ou supposés) de drogues. Fréquemment, on apprend qu'elles ont eu lieu à la demande du chef d'établissement. Sans doute dans l'espoir de rassurer les parents et de montrer que l'école se saisit de ces problèmes à bras-le-corps, tout en réaffirmant l'importance d'une discipline de fer via l'intervention policière et l'imaginaire sécuritaire qu'elle accompagne.

Pour le CEF, ce constat pose un premier type de questionnement : si un établissement connaît des problèmes liés à l'usage de drogues, pourquoi ne fait-il pas plutôt appel aux professionnels de la

santé pour les résoudre ? Pourquoi ne met-il pas en place des projets dans l'école, avec des intervenants compétents en la matière, pour aborder et travailler la question des assuétudes (quelles qu'elles soient) avec les élèves, pour démonter les mécanismes, agir sur les causes, améliorer le bien-être des élèves à l'école... ? Cela entre pourtant dans la mission éducative de l'école. Pas dans celle répressive de la police...

La deuxième question qui se pose dans ces rapports entre l'école et la police est, pour nous, celle du fonctionnement même de l'école. Lorsque nous plaidons pour une participation plus grande des élèves et pour renforcer leur rôle dans l'école, c'est parce que nous sommes convaincus que c'est à l'avantage même du système scolaire que les élèves en soient des « acteurs actifs » à part entière et pas seulement des « consommateurs passifs ».

L'école a encore de gros efforts à faire en la matière et il est urgent qu'une véritable culture de la participation s'y installe enfin. La participation des élèves est indissociable de la citoyenneté, notion dont on entend beaucoup parler ces derniers temps. Pour nous, si la citoyenneté doit s'apprendre à l'école elle doit aussi s'y vivre et s'y exercer au quotidien. Faire appel à la police dans l'école de manière abusive est un signe terriblement contradictoire pour ces élèves à qui on démontre que la seule solution à un problème est la démonstration de force, au sens premier du terme, empêchant ainsi toute possibilité d'expression, de débat, de questionnement, de remise en question...

Comment, lorsqu'un tel événement se produit, peut-on sérieusement espérer que les relations des élèves avec leur école, leurs professeurs, leurs directions soient calmes, apaisées, respectueuses si l'exemple qui vient d'en haut ne l'est pas ?

Et cela va de pair avec notre troisième et dernière question. Souvent, lorsque les policiers investissent l'école, pourquoi cela se fait-il en oubliant

un gros « détail » : les élèves, lorsqu'ils sont à l'école ou en dehors, ont des droits qu'il convient de respecter comme n'importe quel citoyen. Procéder à des fouilles abusives, à des privations de liberté sans fondement, à des intimidations, non tout n'est pas permis !

Il arrive que les écoles profitent de leur relation d'autorité envers les élèves, normalisant ainsi des choses qui ne le sont pas du tout. Pour le CEF, il est primordial de faire enfin prendre conscience aux élèves (ainsi qu'à leurs parents et à toute la communauté éducative) qu'ils ont des droits qui doivent être respectés. Et il nous semble que l'école est le lieu qui doit, plus que les autres peut-être, être garant de ce respect.



École et Prohibition : à perdre la raison

> Bruno Valkeneers, Liaison Antiprohibitionniste

Ces dernières années, on constate une inquiétante banalisation du recours aux forces de l'ordre pour gérer la question des drogues à l'école. Cinq fois plus d'opérations « anti-drogues » en 2012 par rapport à 2007. Nous y voyons le symptôme d'une société incapable d'envisager autre chose que la répression pour relever le défi des drogues. Une voie dont l'inefficacité n'est pourtant plus à démontrer.

Un monde avec drogues

Le marché illicite de stupéfiants constitue une activité très lucrative. Son chiffre d'affaires mondial avoisinerait les 250 milliards de dollars annuel. Il s'agit d'un secteur d'activité particulièrement dynamique et innovant. Pour s'en convaincre, rappelons qu'en 2014 pas moins de 89 nouvelles substances mises sur le marché ont été identifiées en Belgique. L'importance du marché des drogues est telle qu'il est désormais pris en considération dans la méthode de calcul du PIB de nombreux pays européens, y compris celui de la Belgique. Autant dire que les drogues sont nécessairement présentes dans de nombreuses sphères de la vie.

De toute évidence, elles circulent également parmi les élèves. Bien qu'il soit difficile d'évaluer le phénomène avec précision, les chiffres du Ministère de l'Intérieur nous enseignent qu'en 2012 les opérations « anti-drogues » menées dans les établissements scolaires se sont soldées par une saisie moyenne de 2,3 grammes¹. Un résultat largement insuffisant pour prétendre démanteler un quelconque trafic. Pourtant, le déploiement policier est souvent impressionnant comme dans une école bruxelloise où vingt-trois inspecteurs et quatre chiens renifleurs furent mobilisés. Au cours de cette même année,

on a dénombré 157 opérations de ce type au sein des établissements scolaires du royaume.

Avec force inutilité

Partageant la position des différents plaidoyers développés à ce propos dans le présent numéro de Prospective Jeunesse, nous ne reviendrons pas sur les effets des fouilles à l'école en termes psycho-éducatifs, de même que nous n'entrerons pas dans le débat sur la légalité de ces opérations « anti-drogues ». En tant qu'association militant pour le développement de politiques alternatives en matière de drogues, il nous revient de questionner les raisons qui poussent les écoles à privilégier le recours à la force plutôt que l'approche éducative pour gérer les situations de consommation de produits illégaux dont elles sont le théâtre. Un questionnement légitime, pour ne pas dire nécessaire au vu du caractère pour le moins disproportionné et l'effarante inutilité de ce genre de collaboration école-police.

Alors que nous voyons dans ces collaborations un terrible aveu d'impuissance, elles semblent être la plupart du temps considérées comme un ultime remède, lorsqu'il ne s'agit pas pour l'école de démontrer à travers ces contrôles une forme de « bonne gouvernance ». En réalité, elles sont autant de cris

1. *Drogue-Police-École. Droits, questions et pistes*, brochure d'information éditée par la CREPB, p. 7



d'alarme par rapport à une situation que les directions d'écoles semblent considérer comme leur échappant. Rassurons-les : rien de plus normal dans le contexte d'une loi inadaptée aux besoins en matière d'usage et de circulation des drogues. Une loi d'une époque à laquelle ne correspondent ni le marché des drogues, ni les prévalences de consommations d'aujourd'hui.

Logique criminelle

Dans la pratique, cette loi prohibitive de 1921² s'est traduite par une logique de criminalisation des usagers de drogues. La culture de répression née dans le sillage de cette loi perdue envers et contre tout,

et ce, malgré certaines évolutions, quelques aménagements et de nombreux discours politiques bienveillants sur la nécessité d'œuvrer en priorité pour la santé des publics. Une logique à laquelle n'échappent pas les écoles. Comment en effet entreprendre des actions pertinentes en matière de drogues lorsque toute tentative d'objectivation du phénomène pourra être considérée, au pire comme de l'incitation, au mieux comme de la banalisation ? Puisque la drogue est un crime, il faut nécessairement punir. Cette vision manichéenne est l'un des rouages essentiels de la dialectique prohibitionniste, au point de susciter les réactions les plus radicales, telles que celles observées dans les écoles.

2. Rappelons ici que c'est la détention de drogues qui est poursuivie en Belgique.

Allô : La police est dans l'école

Une permanence d'information juridique compte parmi les missions de la Liaison Antiprohibitionniste. En 2012, au plus fort des opérations anti drogues menées dans les écoles, de nombreux parents nous ont questionnés sur la légalité de ce genre de pratiques dont la visée pédagogique et l'aspect éthique leur apparaissaient comme particulièrement douteux.

Colère parentale, morceaux choisis

« [...] Nous ne comprenons pas qu'il soit possible de déployer des dizaines de policiers accompagnés de la brigade canine dans une école. Notre fils a été fouillé devant tout le monde, il ne détenait aucune drogue. Pas plus que 3 autres de ses condisciples également fouillés. Ce contrôle a été inopiné, sans être inscrit dans une démarche globale de prévention. Nous sommes révoltés par le caractère disproportionné de l'intervention [...] »

Bernard et Valérie (parents d'un garçon inscrit en 5^e année)

« [...] Ma fille n'a jamais touché à la drogue et voilà que la police débarque en plein cours en sommant les élèves de se placer jambes écartées, les mains sur le pupitre pendant qu'un chien les renifle [...] »

Colette (maman d'une élève de 4^e année)

[...] Où va-t-on ? Comment pourrais-je continuer à avoir confiance en l'école que fréquente mon fils ? Où est le projet pédagogique ? [...] Il ne faut pas de drogues dans les écoles mais il me semble que la prévention devrait primer [...]

Pierre (son fils est en rhéto)

« [...] Nous avons reçu un courrier de l'école nous annonçant une journée de sensibilisation au phénomène de drogues. Cette journée s'est révélée être une descente de police dans l'établissement. Je me pose des questions sur la confusion des genres entre répression et prévention [...] »

Stéphane (parent d'un élève de 5^e secondaire)

Le point de vue des élèves

(Zara, 5^e secondaire au moment des faits)

Pourriez-vous décrire en quelques mots les conditions de l'intervention policière dans votre école ?

En plein cours de physique, le préfet de l'école débarque dans notre classe. Il est accompagné par des agents de police et nous explique qu'ils vont procéder à une fouille afin de déterminer si quelqu'un détient de la drogue. Immédiatement un agent nous demande de poser les mains sur notre pupitre, après plusieurs minutes ils nous font sortir en file indienne dans le couloir. Là un chien passe en revue chaque élève, il aboiera et s'immobilisera à trois reprises devant trois condisciples. Ces derniers seront extraits de la file pour être fouillés. La police trouvera une « effriteuse¹ », mais rien d'autre. Nous apprendrons plus tard que ce jour-là trois autres classes de l'école ont subi la même fouille sans qu'aucune drogue n'ait été saisie.

Quel ressenti éprouvez-vous après cette intervention ?

Je n'ai pas été traumatisée, mais j'ai éprouvé un sentiment d'injustice et d'incompréhension. On se sent suspecté. Le préfet a sollicité cette intervention en ciblant des classes spécifiques. Aucune explication ne nous a été donnée sur les raisons de cette fouille. La police est venue, puis elle est partie comme si de rien n'était. L'école n'a pas jugé important d'entamer une discussion avec les élèves à ce propos. Lorsque je dis que je n'ai pas été traumatisée par l'irruption de la police dans ma classe c'est parce que nous avons l'habitude des contrôles dans et aux abords de l'école. Mon grand frère avait déjà connu un tel évènement il y a plusieurs années dans la même école et d'autres ont encore suivi. Aux

abords immédiats de l'école, c'est-à-dire au snack situé sur le même pâté de maisons, nous avons déjà vu la police procéder à trois reprises à une fouille de tous les élèves présents dans la sandwicherie. Je suis presque tentée de dire que la police fait partie de notre paysage scolaire.

Quel est votre rapport aux forces de l'ordre et à l'autorité scolaire aujourd'hui ?

Difficile d'avoir un quelconque respect pour les forces de l'ordre ou l'autorité scolaire. L'approche répressive prime sur le rapport humain. Les jeunes sont stigmatisés, jugés comme s'ils étaient forcément des drogués. Le cannabis circule parmi les élèves, il ne faut pas le nier. Il y a ceux qui consomment occasionnellement, d'autres régulièrement. Mais la plupart ne consomment pas. Il faudrait oser en parler à l'école avant de faire venir les chiens. J'ai le sentiment qu'il y a un réflexe de panique par rapport aux drogues, du coup on veut nous effrayer mais ça ne marche pas.

Qu'entends-tu par « ça ne marche pas ? »

Ce genre de discours ne correspond pas à notre regard sur le cannabis, il ne répond pas à nos questions. Nous en parlons parfois entre nous mais ce n'est pas le plus important dans notre vie. Or le déploiement important et impressionnant de la police véhicule l'image de la drogue ultra-présente. Ce n'est pas crédible, j'ai le sentiment que ça creuse un fossé supplémentaire entre nous et l'autorité. Une sorte de conflit générationnel. Si l'école ressemble tant à une prison, comment imaginer pouvoir parler d'un éventuel problème avec nos profs ou nos éducateurs ?

1. Effriteuse : petite boîte rotative permettant de broyer les fleurs de cannabis afin d'obtenir un fin mélange.

Les effets pervers de la prohibition ne résultent pas uniquement de l'absence de contrôle du marché, du frelatage des produits, de la corruption et du déni du droit à la santé. Ils sont aussi palpables dans les réponses et les discours prônés à l'égard d'une situation d'emblée considérée comme problématique. L'interdit pénal érigé comme seul garde-fou a eu pour conséquence d'annihiler notre capacité à penser les drogues autrement, à apprendre à les civiliser. Aveuglés par la poursuite d'un possible monde sans drogues nous avons cru être protégés par la loi, jusqu'à accepter ses inévitables dérives. À une époque où la consommation de drogues illégales était confinée aux marges de la société et que la loi ne concernait qu'un petit nombre, nous pouvions encore croire qu'il était préférable de déléguer notre fonction éducative aux forces de l'ordre. Une illusion dont il est devenu difficile de se satisfaire dès lors que les drogues sont de moins en moins une affaire de marginalité et que ne cesse de croître le nombre de citoyens s'adonnant à ce genre de plaisirs interdits.

En finir avec le bruit des bottes

Il urge désormais de prendre nos responsabilités dans la transmission d'un savoir objectif sur les drogues, c'est-à-dire libéré de toute morale sécuritaire. Le caractère disproportionné des interventions policières n'est plus admissible. En contradiction totale avec le projet éducatif d'un enseignement digne de ce nom, la peur et la menace ne peuvent plus constituer le ciment d'une politique de prévention à l'adresse des jeunes. Le temps est venu d'expliquer, de discuter, d'entreprendre autre chose. Pour ce faire, il convient de nous réapproprier la question des drogues dans sa dimension sociétale et d'oublier le phantasme d'une possible éradication des stupéfiants. Le temps est venu de prendre la mesure de la consommation de drogues de manière raisonnée, d'oser réfléchir à la meilleure façon de substituer la régulation à la prohibition. Autant de bouleversements qui nécessitent une véritable révolution politique.

Pour rompre avec le silence éducatif et le bruit des bottes dans les couloirs de l'école une autre politique des drogues est nécessaire. Il est impératif de réformer la loi de 1921 pour la faire correspondre à la réalité de la société actuelle. Nous devons réguler les drogues, c'est-à-dire les encadrer, par d'autres normes au-delà du champ pénal.

« L'école nous aide à vivre en société, à être civilisés et elle aide un peu les parents à éduquer les enfants. Elle nous apprend aussi à être libres dans le sens où, même si on nous donne des ordres, on nous apprend aussi à développer notre esprit critique, à réfléchir par nous-mêmes, donner notre propre avis. »

Extrait de la capsule « L'école, un instrument de formatage ? »

Il ne viendrait, ni à l'esprit d'un directeur d'école de solliciter l'intervention de la police pour gérer un problème d'alcoolisme dans son établissement, ni à l'esprit d'un parent de la tolérer. Nous le supposons du moins, sinon nous devrions considérer notre réflexion comme parfaitement candide. Pourquoi devrait-il en être autrement à propos des autres drogues ?

Un souvenir précis me revient encore. En 2003, le collègue des procureurs et la ministre de la santé assouplissaient la norme législative à l'égard du cannabis. Pas une révolution, juste un aménagement. Toutefois, désemparé par cette annonce un préfet d'école nous faisait part de son angoisse. « Comment va-t-on faire maintenant que c'est légalisé ? Les élèves vont se mettre à consommer dans et aux abords des écoles. » Ne lui jetons pas la pierre, il n'était pas le seul à être mal informé par la presse à l'époque. Il n'était pas non plus le seul à penser que dorénavant tout allait être permis et impossible à contrôler. Il est pourtant évident que l'école est dotée d'un règlement d'ordre intérieur dans lequel la prohibition du cannabis peut être inscrite comme l'est celle de l'alcool et de bons nombres d'autres produits et comportements.

La dépénalisation de la détention de drogues, tout comme la régularisation de leur marché, ne signifie pas la fin de l'interdit. Au contraire, elle permettra son déploiement à tous les secteurs de la vie en société. Le citoyen sera alors acteur du processus de normalisation et d'intégration des drogues dans la culture. Le tabou disparu fera alors place à une prévention axée sur le dialogue, le respect et l'éducation.

« L'intervention de la police dans les écoles, n'est pas la meilleure des solutions qui soit ! Ça a un côté assez dégradant et puis ça met de l'huile sur le feu mais ça ne l'éteint pas. »

Extrait de la capsule « Quel est l'impact des interventions policières à l'école ? »

Comment bien réagir à une agression policière

> Entretien avec Mathieu Beys, juriste¹

Pour l'auteur de l'indispensable « *Mes droits face à la police* » il convient de ne pas rester bras ballants face aux descentes de police dans les écoles. Aussi, Mathieu Beys défend la nécessité pour l'école de renforcer les connaissances juridiques des jeunes tant sur leurs devoirs que sur leurs droits afin de pouvoir réagir correctement en cas d'opération policière menée au sein de leur établissement. Ne pas réagir revient au mieux à banaliser ce genre d'interventions et au pire à les valoriser aux yeux des parents.

Vous défendez l'idée qu'il est possible de réagir face aux opérations policières menées dans les écoles².

Oui et c'est très important de le dire ! Réagir c'est en premier lieu demander des comptes aux directions sur les raisons qui les ont poussées à faire appel à la police, mais aussi demander aux forces de police de s'expliquer sur les raisons qui les ont motivées à intervenir. La police a en effet l'obligation de tout mettre en œuvre pour limiter aussi bien l'usage de la force que l'ingérence dans la vie privée des personnes. En second lieu, demandons-nous si, dans la manière dont l'opération s'est déroulée, on a bien tenu compte de l'intérêt supérieur du jeune, cette grosse tarte à la crème qui occupe nombre de colloques mais qu'il faudrait peut-être penser à appliquer sur le terrain. Il est impératif que les policiers, en tant qu'acteurs de terrain, en tiennent compte dans la préparation de l'intervention comme dans son déroulement, avec ou sans chiens renifleurs. Rappelons enfin que le dialogue est également une manière de réagir et qu'il revient aux professeurs, éducateurs, surveillants et membres du PMS d'engager le dialogue avec la police au cours de l'opération, mais aussi à posteriori par le biais d'un courrier au commissariat pour demander quel est le bilan de l'opération et quelle était la raison spécifique de la fouille

des élèves, puisqu'il est nécessaire d'avoir des indices préalables à la fouille pour justifier sa légalité.

Le fait qu'un chien policier s'arrête sur un élève constitue-t-il une raison suffisante pour entreprendre une fouille plus approfondie ?

La loi manque malheureusement de précision à ce sujet. Alors qu'en général la police soutient que c'est une raison suffisante, on pourrait considérer que se faire renifler par un chien constitue déjà une forme de fouille. Partant, l'intervention du chien en elle-même nécessite un indice préalable pour être légitimée. À ma connaissance, cette question n'a pas été tranchée par les tribunaux. Ceci dit, même s'il s'avère que la fouille était justifiée, il est à mon avis sain de systématiquement demander les raisons spécifiques de la fouille de manière à éviter que ce genre d'intervention policière mobilisant une armada que l'on verrait plutôt destinée à la capture de gros trafiquants puisse être considérée comme quelque chose de normal.

Quelle que soit la raison d'une intervention de police, elle débouche généralement sur une sanction, voire un

1. Mathieu Beys est juriste et auteur de *Mes droits face à la police*. Chargé d'exercices à l'Université libre de Bruxelles et membre de l'Observatoire des violences policières de la Ligue des droits de l'Homme, il donne régulièrement des formations sur les étrangers, la police et les droits fondamentaux.

2. Propos recueillis par Julien Nève.

renvoi pour les jeunes attrapés avec du cannabis. Peut-on introduire un recours sur base d'une éventuelle irrégularité de procédure ?

Dans une procédure pénale, qu'il s'agisse d'une condamnation judiciaire ou d'une mesure administrative, il existe une forme de jurisprudence, très contestable par ailleurs, selon laquelle les irrégularités sont couvertes, sauf si la loi elle-même ne prévoit pas la nullité de la procédure, si la preuve n'est pas fiable à cause de l'irrégularité ou s'il y a une atteinte au procès équitable. En droit administratif par contre, cela n'existe pas comme tel. On pourrait donc encore plaider que si l'exclusion d'un élève est le résultat d'une fouille irrégulière, l'irrégularité de cette fouille devrait aussi vicier la décision consécutive. Mais ce n'est pas gagné d'avance. D'où l'intérêt de systématiser les demandes de comptes à la police ou aux directeurs d'école, voire aux autorités administratives qui sont censées surveiller la police, c'est-à-dire les bourgmestres et mandataires communaux au sein du conseil communal. Cela permettrait, au sein des zones de police, de créer un débat sur la légitimité, car ce n'est pas seulement un débat juridique mais également un débat politique.

Si un jeune n'a pas envie de se laisser fouiller lors d'une intervention policière, quelle est sa marge de manœuvre pour refuser ?

Si la fouille est légale et si le policier respecte les conditions — ce que le jeune n'est pas en mesure de vérifier sur le terrain —, le jeune n'a pas le droit de refuser. Il a le droit de dire qu'il n'est pas d'accord, mais s'il résiste et persiste dans son refus, le policier peut utiliser la force pour le contraindre à la fouille. Il est bien entendu fortement déconseillé de résister avec menace ou violence à une fouille, cela n'empêche pas de pouvoir exprimer calmement son refus ou son désaccord par rapport à l'opération menée. Attention, tant le refus du jeune que l'illégalité de la fouille n'entraînent pas nécessairement l'illégalité des constats faits par la suite. À nouveau, c'est important que cela ne devienne pas un fait accepté par tous, une normalité.

Mais pour réagir, il faudrait que les jeunes soient informés de leurs droits.

Dans le cas d'une école où la police est intervenue, il me semble effectivement important de tirer les leçons des opérations sur un plan pédagogique et donc d'en profiter pour inculquer aux élèves les

Quels droits face à la police ? Manuel juridique et pratique

Mathieu Beys, Éditions Couleur Livres, 2014

Dans quels cas les policiers peuvent-ils contrôler mon identité, me fouiller, m'arrêter ou entrer chez moi ? Puis-je prévenir un proche que je suis arrêté et voir un avocat ? Que peut savoir la police grâce à mon téléphone et à mon ordinateur ? Suis-je obligé de répondre aux questions des policiers ? Dans quel cas puis-je invoquer le secret professionnel ou le secret des sources journalistiques ? Suis-je obligé de signer le PV ? Et si je suis victime, comment porter plainte et vérifier si les policiers mènent sérieusement l'enquête ?

Ce manuel pratique offre des réponses claires à plus de 500 questions que tout citoyen peut se poser sur les pouvoirs de la police en Belgique et donne des pistes de réactions concrètes – modèles de lettres à l'appui – à celles et ceux qui veulent défendre leurs droits après une intervention ou une abstention policière abusive. Cet outil, à la fois très accessible par son style et très fouillé par les nombreuses références juridiques en notes, devrait rendre service tant aux citoyens curieux qu'aux professionnels : juristes, travailleurs sociaux, personnel soignant, journalistes, enseignants et formateurs...

Nous vous recommandons vivement de consulter le site du livre :

www.quelsdroitsfacealapolice.be

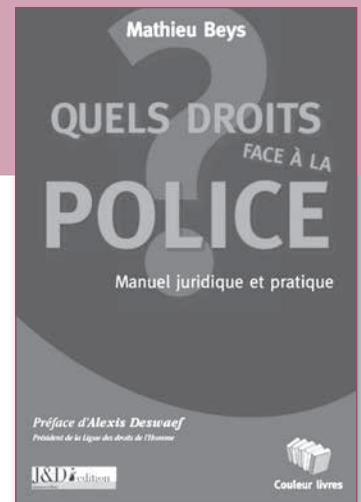
principes de base de ce que sont les droits des citoyens face à ce type d'interventions constituant une certaine forme d'intrusion, voire de violence. Les jeunes doivent savoir que la police n'a pas tous les droits, que cela fait partie de la définition de la démocratie et de l'état de droit, que les policiers aussi doivent respecter la loi dans le cadre de leurs interventions, que les citoyens qui ne sont pas satisfaits ont des recours... Je suis d'ailleurs toujours étonné que ça ne figure pas au programme scolaire.

On pense évidemment ici au « cours de rien »...

Bien entendu ! Pourquoi ne pas profiter de ce cours de rien pour inclure une dose massive de droits de l'homme dans les programmes ? Et, parmi les droits de l'homme, la question des rapports avec la police qui peut toucher directement les jeunes.

On constate aujourd'hui une recrudescence des descentes de police dans les écoles. Comment pourrait-on interpréter le phénomène ?

J'ai le sentiment que nous sommes passés d'un schéma où les problèmes de drogue devaient être cachés, que le plus important était de ne pas nuire à la réputation de l'école et qu'il fallait laver son linge



sale en famille — éventuellement en excluant discrètement les éléments considérés comme les plus perturbateurs ou problématiques — à un monde où l'intervention policière devient presque un facteur de propagande pour la bonne réputation de l'école. C'est très inquiétant car cela signifie que l'école, supposée promouvoir l'esprit critique, devient, avec la mobilisation de l'appareil policier, le vecteur d'une réponse.

Les politiques n'ont-ils pas également un rôle à jouer dans cette situation ?

J'ai l'impression qu'il y a très peu de politiques qui échappent à l'idée selon laquelle la répression a des effets positifs et que, plus la police est visible, plus l'état justifie sa politique. L'école, qui échappait avant à cette logique, devient aujourd'hui un espace parmi d'autres dans lequel les politiques cherchent à démontrer qu'ils agissent pour contrer ce phénomène. C'est la même chose avec l'antiterrorisme, d'ailleurs. Dans cette logique, la lutte contre la drogue, comme celle contre le terrorisme, nécessite une présence visible qui n'a vraisemblablement aucun impact. Pour le terrorisme, on met l'armée en avant, pour la drogue, on met en place les chiens et les policiers. Or, cette capacité policière serait peut-être plus utile ailleurs. À mon sens, c'est une tendance inquiétante qu'il faut dénoncer.

À nouveau, n'est-ce pas justement le rôle de l'école de poser ces questions-là ?

Oui, bien entendu. Plus globalement, chaque citoyen devrait se demander si ses impôts sont bien utilisés quand autant de policiers sont mobilisés pour récolter un couteau à cran d'arrêt et trois grammes de cannabis après la fouille de centaine d'élèves ? Il faut systématiser les réactions et construire un argumentaire qui ne soit pas uniquement centré sur les droits de l'homme, dans un langage difficilement audible, en questionnant le coût-bénéfice de ces opérations. Un discours axé sur le fait que, dans un contexte de crise où tout le monde doit faire des économies, des ressources financières, matérielles et humaines sont mobilisées pour un résultat minimal.

« J'ai une question pour un directeur d'école : pourquoi appeler la police plutôt que d'essayer de consacrer du temps pour informer les enfants et en parler avec eux ? »

Extrait de la capsule « Quel est l'impact des interventions policières à l'école ? »

Pourtant, on sait depuis longtemps que le calcul coût-bénéfice est quasi nul pour la prohibition en général. N'est-ce pas se tromper de débat ?

On peut mettre en cause les opérations sans mettre en cause la prohibition. C'est un débat absolument important qu'il faut mener, or c'est un tabou auprès de la plupart des partis politiques. Toutefois, ce tabou est en train d'être progressivement levé, et pas uniquement pour des raisons du « droit à la défonce ». Il est également important de changer les idées toutes faites propagées par les médias. Cette idée du signal fort, en réalité, se mord la queue. En effet, en faisant une opération tous les ans, on banalise complètement les interventions policières.

Quelles seraient vos pistes pour éviter la répression à l'école ?

Il me semble que l'école devrait, dans un premier temps, organiser une vraie campagne d'information en posant la question des effets de la consommation de cannabis sur la santé. En réalité, passer par la répression occulte l'information selon laquelle le cannabis n'est pas inoffensif. Par ailleurs, il serait plus intéressant de débattre à l'école de la législation du cannabis en regard d'autres produits nocifs comme le tabac, l'alcool ou le Nutella®...

Il s'agirait alors de basculer du côté de la prévention. Est-ce alors le rôle des enseignants, de la police ou d'autres acteurs ?

Je pense que la police peut faire de la prévention efficacement dans d'autres domaines, comme la sécurité routière. Par contre, en matière de cannabis ou, plus largement, de consommation de drogues, la police n'est pas un acteur de prévention car son discours se limitera nécessairement à l'interdit et la sanction. La prévention à l'école doit passer par des acteurs de la santé publique qui auront les réponses aux questions que se posent les jeunes : quels sont les risques de consommation ? Quels sont les produits éventuellement à éviter ? Quels sont les produits boostés aux engrais ?... Il y a énormément de produits très nocifs qui circulent. Or, je pense que les jeunes ne sont pas des consommateurs très exigeants... Si l'école n'aborde ces questions que sous l'angle répressif et l'interdit, elle empêche un discours utile de santé publique permettant de former de jeunes consommateurs critiques, tant face au Nutella® qu'à l'alcool ou au cannabis...

Le rôle marginal de la police

> Cédric Smeets, commissaire de police

Contrairement aux apparences, alors que l'école attend parfois naïvement de la police une prise en main musclée ou à tout le moins une solution rapide et efficace, il arrive que cette dernière envisage son rôle tout autrement. C'est le cas de Cédric Smeets, commissaire de police qui s'interroge sur la légitimité des interventions policières organisées en vue de gérer les problématiques de consommation au sein des établissements scolaires. Des propos salutaires qui ont le mérite de renvoyer la balle aux instances pédagogiques.

Penser que la police est l'unique acteur de la sécurité, voire même un acteur majeur, est une vision d'un autre temps. Sans rentrer dans les détails d'une vision de la sécurité qui part du principe que son approche doit être globale, intégrale et intégrée, je me contenterai de dire qu'en l'espèce, le rôle de la police dans la dyade école/drogue doit rester marginal.

La police ne peut être, devenir ou rester la réponse par défaut face aux problèmes liés à la consommation de stupéfiants, particulièrement en milieu scolaire.

Tout d'abord, la police ne peut se substituer aux instances pédagogiques, ni même tenter de s'immiscer dans une relation qui se veut fondatrice de ce que sera l'adulte de demain. En restant dans le domaine purement développemental, considérer — et transmettre cette considération aux enfants — que la règle ne doit être respectée que parce qu'il existe un risque pénal à ne pas le faire ne me semble pas la meilleure approche en terme d'éducation. En résumé, la « peur du gendarme », la crainte de se faire prendre et d'être puni, ne peut être le moteur de l'action, positive ou négative, de l'individu.

De plus, en caricaturant, il apparaît évident que toute immixtion du policier entre l'élève et le professeur se fera au détriment de l'autorité mais aussi de la crédibilité de ce dernier, et ce même s'il en est l'initiateur.

Ensuite, il est important de maintenir l'idée que l'école est un sanctuaire. Non pas un lieu où tout est permis, sans règle, mais bien un lieu où tout est négociable, un lieu où la transgression de la règle fait partie du

dialogue entre l'élève et le professeur, où même la punition peut faire l'objet d'une négociation. L'institution policière ne dispose pas de l'autonomie, de la liberté d'action, permettant d'appréhender ce problème avec souplesse. En résumé, l'intrusion de la police dans l'école donne le sentiment que la seule réponse sociétale acceptable à la transgression est la répression formatée.

Il est des situations où la nécessité d'intervenir dans les murs de l'école devient évidente. Nous pensons immédiatement aux situations mettant gravement et de manière imminente en péril l'intégrité physique des personnes, mais aussi parfois des situations moins dramatiques. Je ne pense pas cependant que la consommation de drogues en fasse partie.

La toute grande majorité des réponses efficaces à la consommation de stupéfiants, pourvu que l'on considère qu'une réponse doit être apportée, ne sont pas entre les mains de l'institution policière, particulièrement quand il est question d'adolescents. En l'espèce, imaginant que les faits se déroulent dans l'enceinte de l'école et postulant que l'institution scolaire fonctionne correctement, l'auteur/victime des faits est déjà entre les mains des personnes les plus aptes à lui apporter l'assistance dont il aurait éventuellement besoin. Ce sont également elles qui sont les plus disposées à passer le relais à d'autres tout en gardant toujours en tête l'élément fondateur de toute intervention en la matière : l'intérêt supérieur de l'enfant, dans l'immédiat et à long terme.

La discipline nous pousse-t-elle à donner le meilleur de nous-mêmes ?

> Alice Nalpas, jeune rhétoricienne diplômée

Alice Nalpas a consacré son travail de fin d'études (TFE) à l'épineuse question de la discipline à l'école. Elle y confronte ses deux expériences personnelles, l'une dans un athénée renommé de la capitale et l'autre dans une académie, pour tenter de comprendre si la discipline favorise ou, au contraire, entrave l'intérêt des élèves pour les matières enseignées. La sincérité de ses mots nous permet de recentrer le débat autour du ressenti de ceux qui, assis en face de nous, attendent parfois patiemment sur les bancs de l'école que la cloche retentisse.

Ce n'est pas l'entrée en matière la plus agréable qu'on pouvait imaginer. Mais si j'ai eu envie de consacrer mon TFE à la question de la discipline, c'est en partie parce que, dès ma 4e année d'études secondaires, je fus prise dans un tourbillon d'ennuis et d'agacements au sein des murs de l'école. J'ai pourtant déjà goûté aux plaisirs de la langue française, apprécié de résoudre des problèmes mathématiques, déchiffré des cartes, observé les flocons, posé des questions et ouvert les yeux sur le monde. Et pourtant, chaque jour je me demandais pourquoi je m'ennuyais à observer les dessins sur mon banc, mon cours posé en face de mes yeux, mais complètement invisible.

Et la réponse qui me vient est toujours la même : la discipline. Trop de discipline entre les murs de l'école, dans les bouches des professeurs et dans les cases des journaux de classe. Discipline aveugle et parfois arbitraire, discipline conformiste et normative.

En recherchant depuis quand me venait cette aversion, j'ai remarqué que, bien que j'aie été dès la première année, sensible à ce genre de problèmes, ils ne me rendaient pas la vie dure. Je me suis rendu compte que tout ça a débuté dès ma quatrième année d'études secondaires. Bien sûr, peut-être

qu'à ce moment-là, je commençais à trouver le temps long à l'école, que j'aspirais à changer d'air, que les sentiments d'opposition qui accompagnent souvent cet âge se manifestaient plus clairement, que ma personnalité s'exacerbaient un peu par l'effet naturel de l'évolution... Mais surtout, en quatrième secondaire, je suis passée de l'option Latin-Grec (LG) de l'athénée à celle d'Humanités Artistiques (HA) dans une académie.

Je pense que cet événement est celui qui modifia profondément ma vie à l'école et ma vision de ce que j'y faisais. Les méthodes disciplinaires, à l'académie, sont complètement différentes de celles de l'athénée. Les relations des élèves avec l'autorité, le rapport au savoir et à l'apprentissage, les manières de gérer le temps, l'espace et le groupe. À l'académie, tout est plus détendu. Le travail me semble plus productif et nourrissant, le temps paraît moins long, les cours sont captivants. Les profs et les élèves travaillent ensemble. Le choc fut agréable, mais très dur aussi : à l'école, les choses se passèrent beaucoup moins bien. Cela dura deux ans.

Le rappel de la règle

À l'athénée, la règle structure l'espace commun. Elle garde l'école en ordre et tente d'y instaurer une

1. Patrick Traube est psychologue clinicien, psychothérapeute, écrivain, conférencier. Il est également l'auteur de *Éduquer, c'est aussi punir* paru aux éditions Labor (2005)

2. Provient du point n° 13 des grandes règles du jeu en Humanités Artistiques (règlement placé dans le journal de classe de HA).

certain harmonie, ce qu'elle réussit la plupart du temps plutôt bien. Les règles varient d'un professeur à l'autre et on ne les comprend pas toujours. La plupart du temps, les professeurs donnent au début de l'année une sorte de « mini-règlement » qui reprend des points du R.O.I. importants pour eux et, occasionnellement, amènent de nouvelles règles dans le cadre de la classe. La règle est donc ici assez importante et omniprésente. La population de l'école s'y est accoutumée. Cependant les règles n'ont parfois pas vraiment de logique, et même si elles ont toujours la mission de garder l'ordre dans l'athénée, elles manquent de réflexion. Lorsqu'on empêche les élèves de manger en dehors des heures de pause et que l'explication donnée est : « nous en avons assez de retrouver des déchets quand ce ne sont pas les heures de pause », cela n'empêche premièrement pas de salir, ni à la pause ni pendant les heures de fourches, ensuite cela n'aide pas les élèves à ne pas avoir faim et à se concentrer, et enfin cela ne règle pas le vrai problème : les élèves laissent leurs déchets n'importe où.

Par contre, à l'académie, ces règles structurant l'espace commun ne sont pas vraiment dites. En septembre, les professeurs et le directeur demandent aux élèves de lire et signer le règlement du journal de classe, mais la suite de l'année se passe sans réel besoin de rappeler vraiment ces règles car elles sont assez naturelles. Elles ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'athénée, mais l'organisation interne à l'académie et les relations profs-élèves font qu'elles ne sont presque jamais remises dans la mémoire des élèves par les professeurs. Certaines règles sont constamment transgressées, comme celle stipulant qu'il est interdit de manger en classe. Car les élèves, autant que les professeurs, ont envie de manger en classe, alors ils le font sans que cela ne pose problème. De plus, des petites habitudes, qui n'ont été écrites nulle part, s'installent au fil du temps. Par exemple, les élèves partis travailler dehors écoutent toujours à la porte avant de rentrer dans une salle, afin de ne pas déranger un projet en cours de présentation. Ce genre d'habitudes se tisse au cours du temps et devient une règle structurant l'espace commun.

Ainsi, à l'académie, la règle est presque naturelle et acceptée très facilement par les élèves et les professeurs, car elle a toujours un sens et elle a toujours

été réfléchi. Celle-ci a été créée pour permettre aux élèves de produire mieux dans le travail. Par contre, à l'athénée, la règle est souvent une sorte de dernier recours face à des problèmes qui n'ont pas toujours été bien observés.

Les marges de manœuvre par rapport à la règle

À l'athénée, les élèves ne participent pas ou presque pas à l'élaboration des règles. Les élèves ont toutefois un certain pouvoir sur les règles qui les affectent directement. Ils peuvent tenter d'en discuter avec l'adulte qui amène la règle conflictuelle et, s'ils ne peuvent pas s'arranger avec lui, ils peuvent en parler et tenter de trouver une solution avec des personnes de référence au sein de l'école, comme les éducateurs voire la préfète ou le proviseur pour des cas plus graves – mais lorsqu'on en arrive à ce point, l'élève doit dans beaucoup de cas accepter son sort. Au final, dans la plupart des cas, quand une règle que l'on juge illogique ou injuste sort, on s'y habitue plus qu'on n'essaye de la changer, car l'élève est très souvent perdant.

À l'académie, les règles ne posent pas vraiment de problème. Elles ne sont pas vraiment élaborées de manière participative mais elles sont cohérentes, car créées dans l'intention de structurer le travail. Si jamais un conflit s'installe entre une règle et un ou plusieurs élèves, la discussion est possible avec les professeurs. La discussion ne se fait sans autre but particulier que de régler le conflit. Finalement, elles sont participatives à leur manière, car elles ne refusent ni l'évolution ni l'élève.

Le rôle de la sanction

À l'athénée, la sanction a une place très importante. Les retards, les devoirs non-faits, les oublis de cours, les mauvaises tenues de journaux de classe, le non-respect, les trous dans les pantalons, etc. Tout est sanctionné. Pour certaines situations, comme les retards ou les absences, les sanctions sont prédéfinies, mais pour d'autres la sanction est laissée à l'appréciation du professeur. Peu de contrôles sont effectués autour de ces sanctions. Or, celles-ci prennent parfois beaucoup de place dans la relation professeur-élèves et jouent le rôle de maintien de l'autorité. Le fait que ces sanctions ne soient pas réfléchies dans le but de protéger l'évolution

« Pour quelle raison un jeune est-il amené à fumer entre le matin et l'après-midi alors qu'il a encore cours après ? Qu'est-ce qui pourrait le pousser à faire ça, qu'est-ce qui se passe dans sa tête pour qu'il se dise "Avant je fumais mon pétard le soir, maintenant je vais le faire à midi ?" »

Extrait de la capsule « Quel est l'impact des interventions policières à l'école ? »

constructive du travail entraîne souvent la frustration des élèves.

À l'académie, il n'y a pas vraiment de sanctions prédéfinies. La plupart du temps, les problèmes se règlent par la communication. Celle-ci peut être une simple remarque comme une longue discussion. Il ne s'agit jamais de punir, mais de réfléchir au problème. Les seules sanctions prévues et écrites que l'on peut observer découlent de ce que Patrick Traube¹ appelle la conséquence naturelle : si un élève participant à un projet de groupe est trop souvent absent, il sera écarté du projet car au lieu d'être un moteur, il devient un frein. Et si les raisons de son absence s'avèrent inacceptables, il devra passer ses examens à huis clos. Pour le reste, les sanctions n'existent pas vraiment à l'académie.

Les rapports à l'autorité

À l'athénée, les relations entre professeurs et élèves varient fortement en fonction des classes et des professeurs, cependant une certaine distance est installée entre eux. Les élèves vouvoient le professeur et l'appellent monsieur ou madame. La dimension hiérarchique est très importante dans le bon fonctionnement de l'école. Dans certaines relations professeur-classe, le seul moyen pour le professeur de garder l'autorité sur ses élèves est de recourir à la sanction de manière excessive, ce qui n'arrange pas toujours les choses. La notion de respect devient alors très relative en regard de la crainte de la sanction.

À l'académie, les élèves tutoient les professeurs et les appellent par leur prénom. La distance entre eux est moins grande. Les professeurs ne prennent pas le pouvoir sur les élèves. Cependant, les élèves considèrent le professeur comme tel et non comme un ami, celui-ci fait de même pour eux. Un respect

et une affection mutuelle s'installent assez facilement. Ici, l'autorité détenue par les professeurs se base justement sur ce respect. Les professeurs n'ont pas peur de leurs élèves, les élèves n'ont pas peur de leurs professeurs.

La confiance en l'élève

À l'athénée, l'élève est l'objet d'un contrôle constant et presque complet. Son journal de classe est vérifié souvent et doit être rempli d'une certaine manière, de même pour les cours lorsque le professeur le souhaite. C'est le professeur qui amène le travail à faire. Ces travaux sont souvent assez codifiés et balisés. Si l'élève est en retard et que c'est indépendant de sa volonté, il doit toujours avoir un document prouvant qu'il dit la vérité et que les parents sont au courant s'il est mineur.

À l'académie, l'élève est assez libre dans ses allées et venues, ainsi que dans son travail. C'est lui qui en amène la plus grosse partie, le professeur le poussant surtout à prendre telle ou telle direction. L'élève utilise le support qu'il souhaite et celui-ci n'est pas contrôlé. Le journal de classe est « vivant et marqué par la singularité de chacun² ». Si l'élève est en retard et que c'est indépendant de sa volonté, il peut simplement expliquer ce qu'il s'est passé et il sera excusé.

Donner le meilleur de soi-même

Donner le meilleur de soi-même à l'athénée, c'est apprendre parfaitement toute la matière et avoir les meilleures notes possible, ainsi que présenter un comportement qui ne dépasse pas les limites imposées, c'est réussir à rendre tous ses travaux à temps et à garder son journal de classe en ordre, à arriver à l'heure tous les jours et à ne pas utiliser ses quatorze demi-jours d'absences.

Donner le meilleur de soi-même à l'académie, c'est réussir à développer une autonomie de travail et à évoluer seul et en groupe, à être à l'écoute des critiques et à savoir s'améliorer sur ces bases, à proposer des idées et à développer une créativité, à assumer ce qu'on a entrepris.

Ainsi, alors qu'à l'athénée, donner le meilleur de soi-même c'est répondre aux normes, à l'académie, c'est être autonome et entreprenant.

Discipline éducative ou discipline inhérente à la matière ?

Le concept de la discipline est complexe, il est plein de reliefs et de faces cachées, mais j'ai voulu ici en comprendre une partie et vous emmener avec moi. Nous l'avons vu, la discipline part d'une intention, elle est créée dans l'objectif d'atteindre une certaine finalité. La discipline n'existe jamais sans le désir d'une finalité précise. Cette finalité est le reflet d'une certaine vision du monde, d'une manière de voir les choses. Cette optique singulière donnera naissance à un mode disciplinaire, à un ensemble de manières de faire la discipline dont l'une des caractéristiques principales est d'être endogène ou exogène. En effet, le discipliné se discipline lui-même ou quelqu'un s'en occupe à sa place.

À mon sens, l'athénée n'a pas suffisamment réfléchi au sens de la discipline. On la sent

perdue dans ses peurs et ses contradictions. Doit-elle conformer l'élève à des normes extérieures ou doit-elle le rendre autonome ? Cette dualité, ce dialogue entre éléments en tension semble loin d'être abouti.

La discipline nous pousse-t-elle à donner le meilleur de nous-mêmes ? Tout dépend de quelle discipline parle-t-on. Une discipline qui ferme les portes de la curiosité et rend conformes les rapports au monde ne peut pas nous permettre de donner le meilleur de nous-mêmes. Cette discipline-là, qui prône l'obéissance, ne peut pas permettre à un individu d'être entier. Sans doute payera-t-il consciencieusement ses impôts mais il aura perdu son intérêt pur pour la vie, et ne s'en rendra même pas compte. Alors non, la discipline stricte ne nous pousse pas à donner le meilleur de nous-mêmes. Pour y parvenir la discipline doit être réfléchie, fondée sur le dialogue et la confiance.

Alice est une mutante

Dans l'article d'Alice Nalpas, tiré de son travail de fin d'études, la jeune étudiante compare deux modèles de discipline auxquels elle fut confrontée. Douée d'un sens critique et de clairvoyance quant à ce qui constitue les moteurs d'apprentissage, elle incarne ce que Jean-Paul Gaillard, thérapeute¹, décrit comme la normalité émergente.

En effet, Alice nous est apparue comme appartenant à ce nouvel univers où les espaces symboliques qui définissent l'autorité, la hiérarchie et l'interdit sont radicalement éloignés de nos représentations traditionnelles. Ses perceptions du cadre disciplinaire viennent bousculer les repères classiques et chambouler des méthodes auxquelles nous tentons pourtant souvent de nous accrocher, parfois avec obstination, sans en mesurer la violence.

La remise en question qui la traverse au dernier seuil de sa scolarité dépasse de loin une crise d'adolescence. Alors que cette dernière suppose un « retour à l'ordre », la mutation opérée chez nos jeunes est, selon Jean-Paul Gaillard, sociétale et irréversible. En outre, cette mutation appelle à ce que nous, éducateurs, parents, enseignants, thérapeutes réinventons nos pratiques, avec courage et audace.

Nous avons souhaité nous attarder sur quelques uns des principaux articulateurs de notre univers psychique évoqués par Alice à la lumière de l'analyse de Jean-Paul Gaillard² afin de pointer une série de crispations latentes entre conceptions d'hier et d'aujourd'hui.

L'identité

Hier, l'identité se décrivait comme appartenancielle et fondée sur l'hété-

ronomie, ce qui impliquait une pédagogie directive, fondée sur la *soumission* à priori de l'élève (et de l'enseignant) à un savoir extérieur. La parole était aux maîtres.

Aujourd'hui, l'identité se revendique comme individuelle. Elle se base sur l'autonomie, comme principe guidant les jeunes à rechercher les motifs de leur action en eux. Cette autonomie implique une pédagogie d'initiative et d'expérimentation fondée sur la co-production d'un savoir individuel, sans cesse négocié avec les savoirs existants. Ici, la parole est partagée.

La culpabilité

Hier, l'injonction à ne pas penser était le principal moteur éducatif et pédagogique. La punition s'y révélait efficace dans la mesure où elle était fondée sur la capacité des jeunes à se sentir à priori coupables. Au contraire, le monde émergent fait place à l'injonction mutuelle à penser où se sentir coupable est une affaire personnelle, intimement liée à l'éthique du jeune.

L'interdit

Tout était interdit dans le monde d'hier sauf ce qui est expressément autorisé (la loi, la morale). Ainsi, toute initiative non prescrite entraînait une remise en place par l'adulte. Les connaissances étaient « clé en main », indéformables,

indiscutables. Aujourd'hui, les possibles sont à négocier à chaque instant, les jeunes ont autorité sur eux, ils se meuvent quand ils le jugent utile pour eux, la connaissance se discute et se construit.

La hiérarchie

Alors que la hiérarchie se manifestait hier verticalement comme machine à produire de l'inégalité par principe, l'exigence de verticalité étant un préalable à toute communication utile, elle se positionne aujourd'hui *horizontalement*, comme machine à produire de l'égalité dans la différence, du respect réciproque et de la responsabilité personnelle.

L'autorité

Caractéristique du monde finissant, l'autorité s'inscrivait dans un mode paternel prescrivant la soumission, la désresponsabilisation et la désaffectivation. La soumission à l'autre et la soif de pouvoir étaient de mise alors que la normalité émergente hisse désormais le principe de l'autorité sur soi. Ce principe prescrit la responsabilité personnelle et l'égalité de chacun tout en privilégiant l'univers de la négociation et du contrat dans un rapport émotionnel et affectif. Les espaces personnels sont essentiels et les jeunes attendent de l'adulte des signes de respect mutuel.

1. Thérapeute de la famille et du couple, psychanalyste, membre titulaire de la Société Française de Thérapie Familiale (SFTF) et de l'European Family Therapy Association (EFTA), docteur en psychologie et professeur honoraire des universités.

2. Nous nous basons ici essentiellement sur le livre de Jean-Paul GAILLARD, *Enfants et adolescents en mutation: mode d'emploi pour les parents, éducateurs, enseignants et thérapeutes*, ESF éditeur, Collection Art de la psychothérapie, 2012, 189 pages.

Comment rétablir le lien de confiance entre l'école et les parents ?

En route vers un dialogue co-éducatif

> **Entretien avec Bernard Hubien**, secrétaire général de l'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC)

L'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC) est une association d'éducation permanente qui vise à favoriser les relations entre la famille et l'école en les inscrivant dans la perspective d'un partenariat positif, élément indispensable à l'épanouissement de tous les enfants. Une partie de ce travail consiste à analyser et encourager la prise de conscience des enjeux de société autour de la politique et des institutions éducatives. À ce titre, son secrétaire général, Bernard Hubien, explicite la position de l'UFAPEC face à la judiciarisation de l'école qui doit rester un lieu sacré où tous les acteurs se sentent en sécurité dans un espace de liberté permettant à chacun d'y exercer son métier.

Pourriez-vous définir l'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC) en quelques mots¹ ?

Notre mission prioritaire est de favoriser les bonnes relations entre la famille et l'école, élément indispensable à la réussite scolaire, en faisant entendre le point de vue parental. L'UFAPEC accompagne également les associations locales de parents en cas de problème. Dans ce cas, nous assumons un rôle de conciliateur entre les différents acteurs d'une école : l'association de parents, la direction et le pouvoir organisateur. Nous mettons également en place un accompagnement individuel pour les parents qui nous contactent pour des situations problématiques particulières.

Avez-vous régulièrement des contacts avec des parents inquiets, confrontés à des questions d'assuétudes ?

Oui, c'est régulier. Cependant, on constate une évolution ces dernières années, les parents nous contactant davantage pour des problèmes d'alcool que de drogues. C'est quelque chose qui nous a surpris car l'alcool a toujours été là, même si on en parlait moins. Je pense que c'est l'alcoolisation qui commence plus tôt. En tout cas, c'est la perception des parents qui rapportent que lors de fêtes de jeunes de treize ou quatorze ans, il y a aujourd'hui de la bière, voire de l'alcool fort. Il y a également de plus en plus de questionnements concernant les écrans, internet, les jeux vidéo et les réseaux sociaux. Et, liés à cela, des cas de cyber-harcèlement.

1. Propos recueillis par Julien Nève.

2. *La police à l'école : est-ce sa place ?* Analyse UFAPEC avril 2012 par A. Floor accessible sur le site www.ufapec.be

L'UFAPEC a écrit une analyse concernant la présence de la police à l'école².

Pourriez-vous nous en parler ?

Effectivement, dans le cadre de ses missions d'éducation permanente, l'UFAPEC produit des analyses au départ des préoccupations des parents et associations de parents dans lesquelles nous nous positionnons et communiquons notre point de vue aux parents. Dans ce cadre, nous avons questionné la place de la police à l'école car plusieurs cas d'interventions policières au sein d'établissements scolaires nous ont été rapportés. Notre position est claire : l'école ne doit pas être judiciairisée. Cela vaut autant pour les jeunes eux-mêmes que pour les recours pour lesquels les parents sollicitent souvent notre aide pour trouver un avocat. La police n'a pas à venir arrêter les jeunes à l'école. Il faut essayer de conserver l'aspect sacré de l'école, c'est-à-dire un lieu où les acteurs qui interviennent se sentent en sécurité, dans un espace de liberté dans lequel chacun peut exercer son métier : les élèves étudier et apprendre, les enseignants transmettre et accompagner l'apprentissage, les éducateurs aider à la socialisation et à la découverte des processus démocratiques, etc. La présence de la police dans l'école vient briser cet aspect-là. Il est souvent défendu que les policiers exercent des missions de prévention et d'éducation, mais nous ne pensons pas qu'ils soient les acteurs les plus appropriés.

Vous rejoignez en cela les pouvoirs publics pour lesquels la police n'est pas habilitée à faire de la prévention et doit être l'acteur de dernier recours ?

C'est vrai, mais il y a une partie du discours policier qui dit l'inverse. Et il faut savoir que certaines écoles invitent la police, notamment pour faire de la prévention des assuétudes. Or, les policiers ne sont pas

les acteurs les plus opportuns pour transmettre aux enfants un message éducatif et préventif. Outre la prévention, les cas où la police débarque dans l'école pour faire de la répression, cela peut-être extrêmement traumatisant pour l'ensemble des élèves. Là, c'est un abus. L'école doit être un lieu où chacun se sent protégé. Dans le cas d'adolescents qui ont peut-être l'un ou l'autre problème d'assuétude, la police n'est pas l'interlocuteur à privilégier. La police est démocratiquement chargée de la protection du corps social dans l'exercice du pouvoir, notamment pour l'aspect répressif, qui lui est confié. Pour le jeune, le policier incarne celui qui a le pouvoir de réprimer.

Le mélange des genres serait donc la source de confusion ?

Effectivement, l'éducation et la prévention c'est une chose. La répression, si elle doit s'exercer, c'est autre chose. Lorsqu'un policier vient parler de son travail dans une classe, on se situe dans une découverte d'un métier. Le rappel de la loi n'est pas une mauvaise chose, c'est éducatif. En effet, si on veut une école démocratique qui vive la démocratie, il est clair qu'il faut une énonciation des règles qui permet une réflexion discursive tout en offrant un espace de questionnement de ces mêmes règles pour en déployer le sens. On peut être d'accord ou pas avec une règle, mais la question du sens est cruciale pour les jeunes. Or, le policier, lui, n'est pas dans « le sens de », il est dans l'énonciation pure et simple de la règle.

Par rapport aux interventions de la police dans l'école, n'y a-t-il pas une certaine pression des parents qui ont besoin d'être rassurés ?

L'école doit être un espace non pas sécuritaire, mais un espace sécurisant. Bien sûr, on peut interroger l'école sur le sens des mesures mises en place, mais c'est au responsable de l'école que revient le soin d'apporter les réponses. Certains parents sont parfois demandeurs d'un relai éducatif de la part de l'école parce qu'ils n'en peuvent plus, qu'ils sont à bout. Ils attendent alors que l'école prenne un rôle plus disciplinaire et, si la police doit intervenir dans ce cadre, ils se disent que "ça sera une bonne leçon". Les parents se retrouvent alors dans une situation ambivalente car si vraiment la police intervient, ils seront les premiers à vouloir protéger leur enfant !

« École me fait penser à Prison. C'est le fait de passer 8 heures par jour, 5 jours par semaine dans un endroit qui ne me plaît pas, avec des gens qui ne me plaisent pas forcément, et voir des trucs qui m'ennuient. Pour moi, le temps de l'école, c'est plutôt quelque chose de désagréable. »

Extrait de la capsule « L'école, un instrument de formatage ? »

La question des rôles et responsabilités au sein de l'école reste ambiguë, l'enseignant ne se reconnaissant pas dans ce rôle éducatif...

Il me semble qu'on a oublié un temps où l'école était un espace de vie et un espace éducatif avec des responsabilités partagées. L'évolution des structures sociales et familiales a modifié le temps de l'école qui est aujourd'hui très important. Or, ce temps n'est pas pensé globalement comme un temps de vie et comme un temps éducatif. La conception du métier d'enseignant n'a pas évolué avec les modifications sociales et culturelles que nous connaissons. L'enseignant qui déclare qu'éduquer, ce n'est pas son job oublie que l'école est un espace de vie. En dehors de sa fonction, il a une responsabilité éducative en tant qu'adulte évoluant dans un espace de vie donné.

Pour vous, l'école a donc une responsabilité éducative claire...

Oui, pour moi, l'école est aussi un espace éducatif. On n'est pas là uniquement pour la transmission de savoirs et l'acquisition de compétences. Le problème c'est que la conception du métier n'a pas évolué. La représentation que l'on a de l'enseignant qui vient à l'école pour prester son temps de travail en classe, qui aura quelques réunions et qui, le reste du temps, travaille chez lui est une conception qui ne tient pas compte de la réalité. Par exemple, de jeunes enseignants qui n'ont pas accès à un logement suffisamment important pour pouvoir travailler chez eux, au calme. Parfois, j'ai l'impression que l'enseignant est un être foncièrement schizophrène. Parce que la plupart des enseignants sont eux-mêmes parents, mais quand ils défendent leur point de vue professionnel, ils oublient complètement leur identité parentale. Et qu'on ne vienne pas dire que les enfants d'enseignants n'ont pas de problème avec leurs parents...

Aujourd'hui, nous sommes dans une conception de l'enseignement qui segmente de manière assez forte les métiers. Il y a les éducateurs, les enseignants, les directeurs, éventuellement un préfet, etc. Et chacun se renvoie la balle en disant : « ça, c'est sa responsabilité à lui », sans voir que l'on partage globalement une responsabilité éducative. Mais, nous sommes co-responsables avec les parents. Je suis souvent frappé par le fait qu'on alerte très tard les parents en

« Je préfère les règles parce que sans cela, personnellement, je fais n'importe quoi. Donc je préfère qu'on me dise *Fais ci, fais ça*. C'est comme si ton patron te disait "*répare-moi cet ordinateur*", et que tu lui répondais "*Non je n'ai pas envie*". C'est ton métier, c'est ton patron, il est au-dessus de toi, donc forcément tu dois l'écouter, tu dois réparer cet ordinateur... »

Extrait de la capsule « L'école, un instrument de formatage ? »

cas de problèmes. Ce n'est que quand on commence un processus d'exclusion de l'enfant que les parents découvrent certaines choses. Or, c'est trop tard, ce n'est pas un dialogue co-éducatif. Cela peut sembler plus évident aux institutrices de maternelle ou de primaire qui conçoivent davantage leur métier comme une co-éducation avec les parents, mais plus on avance et moins cela semble évident. Et cela s'explique en partie par l'importance de cette segmentation qui a pour conséquence que l'enseignant restreint sa responsabilité à l'application de son programme. Pourtant, c'est un adulte au milieu d'un groupe de jeunes qui doit être cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait. Les jeunes ne sont pas dupes...

Vous parlez de la nécessité de l'école d'évoluer, à quoi pensiez-vous ?

Nous pensons que l'école doit changer assez fondamentalement. Nous nous sommes d'ailleurs beaucoup investis dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence pour permettre ces changements nécessaires. Par exemple, nous sommes frappés par le fait que les médecins et spécialistes de la chronobiologie soutiennent qu'avec les adolescents, il ne faut pas commencer d'activités demandant une concentration intellectuelle importante avant 9h30. Donc, si on souhaite respecter le jeune dans ses apprentissages, il est préconisé de réserver une heure, entre 8h30 et 9h30, à des activités ne nécessitant pas de concentration importante mais qui vont mettre le corps et le cerveau en route. Aujourd'hui, nous entendons sans cesse des parents dire que leurs enfants ne supportent plus d'être « comme un sac sur une chaise pendant toute une journée! ».

Autour de cette question de la temporalité, d'autres problèmes se posent : nous entendons souvent des

« Franchement, avoir un prof qui te gueule dessus pendant des heures à la suite, non merci. Le plus désagréable en fait est de rester tout le temps assis sur une chaise et de ne pas pouvoir bouger ou faire quelque chose qui m'intéresse. »

Extrait de la capsule « L'école, un instrument de formatage ? »

directeurs et enseignants qui se plaignent de parents absents, qui ne viennent pas aux rendez-vous fixés... Mais quand un parent n'est pas là, cela peut s'expliquer par le fait qu'il ne peut tout simplement pas se libérer pour un rendez-vous à 14 h 30 parce que son patron ne lui donne pas congé ! Nous souhaiterions donc que le temps de l'école et le temps de la famille correspondent davantage pour faciliter un partenariat école-famille positif.

N'y a-t-il pas aussi des parents qui ont tout simplement peur ? Pour lesquels l'école est un lieu où ils vont être dévalorisés ?

C'est tout à fait exact. Et il ne faut pas oublier que le parent a lui-même connu un parcours scolaire dont il garde un souvenir plus ou moins bon. Certains d'entre eux ont ainsi vécu l'école comme un lieu d'oppression ou de stigmatisation, voire un lieu d'exclusion. Ils revivent alors, en tant que parents, ces souvenirs difficiles face à certaines attitudes d'enseignants ou de directeurs parfois très condescendantes.

À cela s'ajoute le fait que le monde des enseignants est un monde principalement issu de la classe moyenne, beaucoup ignorent ce que vivent les familles de leurs élèves. Rien qu'à Bruxelles, près de la moitié des professeurs sont des navetteurs, ils ne savent pas ce qui se vit dans les quartiers où ils travaillent. Il est alors essentiel que, dans la formation initiale, l'enseignant soit formé à pouvoir décrypter les conditions sociologiques des jeunes qu'il a en face de lui et de leurs familles.

La valorisation de l'enfant ne pourrait-elle pas être une piste pour mettre les parents en confiance face à l'école ?

Nous rêvons d'une école du bic vert et non pas du bic rouge. Une école du bic vert qui mette en évidence ce qui va bien, ce qui fonctionne, les dyna-

miques positives, etc. Par exemple, nous venons d'avoir le cas d'un jeune qui vient de recevoir son bulletin dans lequel il est écrit en rouge « IRRÉCUPÉRABLE!!! ». Bien entendu, après cela, le jeune ne voulait plus aller à l'école car ce sont des adultes en qui le jeune est censé avoir confiance qui l'écrivent. Cela touche à l'estime de soi, à l'image de soi. Pour nous, c'est inacceptable ! Il faut expliquer aux enseignants que c'est un acte mortifère. Ils n'en ont pas conscience, ils pensent aider...

Alors comment rétablir une bonne relation de confiance entre l'école et les parents ?

Je me souviens par exemple d'un projet d'accompagnement mené auprès d'une école maternelle accueillant des familles précarisées et qui avait formulé la demande suivante : « comment faire enfin de nos parents de bons parents responsables de la scolarité de leurs enfants ? ». Cet accompagnement, mené par l'association Changement pour l'Égalité (CGé), avait débuté par une réflexion sur la représentation que les enseignants avaient des familles précarisées. Or, l'équipe éducative de cette école-là a vécu le projet comme un électrochoc et s'est rendu compte que le problème ne se situait pas au niveau des parents mais à leur niveau, dans leurs représentations du bon parent.

Un autre exemple est cette école où il y avait un problème de communication entre les enseignants et les parents : les enseignants communiquaient par des billets dans le journal de classe et se plaignaient que les parents ne venaient jamais. Or, sur l'ensemble des parents concernés, seule une maman maîtrisait la lecture en français ! Ils ont alors instauré un système de pictogrammes colorés et cela fonctionne très bien. Ce type d'initiatives favorise énormément les bonnes relations.

D'où l'importance de rétablir une bonne communication parents-école...

Effectivement, il est essentiel de chercher, en fonction de son public parental, ce qui va fonctionner pour favoriser la communication. On sait bien que la note donnée au jeune en lui disant « Tu donnes ça à tes parents ! » reste au fond du sac, se chiffonne et se retrouvera trois semaines plus tard en lambeaux...

« Le développement individuel est une faculté naturelle »

> Jean Kempgens

Suite à sa participation attentive à la conférence « École-Police-Drogues » organisée par la CREPB, Jean a souhaité nous livrer un témoignage relatant son sentiment amer face à une expérience douloureuse de l'école, en totale contradiction avec l'idée d'une école apprenante et épanouissante.

Idées préconçues

Durant cette conférence, j'ai entendu parler de « l'école comme d'un lieu de développement et de socialisation ».

De nombreuses réflexions reposaient entièrement sur cette idée comme s'il s'agissait d'une chape de béton inébranlable

On ne jugeait pas nécessaire de l'affirmer. On la présupposait vraie, et cela avec un aplomb qui m'a mis mal à l'aise

Bien sûr, il existe des individus pour qui l'école a été une expérience constructive.

C'est d'ailleurs parmi eux que sont recrutés, à l'âge adulte, les professionnels chargés de reprendre les rennes de l'enseignement public et ces derniers défendront naturellement un modèle qui leur a convenu.

L'apprentissage de la vie par d'autres chemins que l'école

Pour moi cependant, il est important de garder à l'esprit le fait que l'enseignement obligatoire n'est qu'une réalité récente et que, pour certains, l'école buissonnière a été un réel tremplin vers une vie épanouissante.

Ernest Solvay, atteint de pleurésie, a dû renoncer à l'université pour rejoindre l'usine à gaz de son oncle où il découvrit plus tard le procédé permettant de produire de manière industrielle le carbonate de sodium. Zénobe Gramme, médiocre étudiant, préfère la menuiserie à l'université : la manipulation des volumes, la mesure des longueurs, des largeurs et des épaisseurs, le profil des différents tenons et mortaises permettant l'emboîtement des pièces de bois... Sans doute toutes ces notions devaient-elles encore faire leur chemin dans l'esprit du jeune homme pour affermir sa représentation des choses. Jusqu'à le conduire un jour à l'élaboration de la dynamo. Le développement individuel est une faculté naturelle. L'arbre n'a pas attendu le jardinier pour savoir pousser.

L'école parfois néfaste

D'ailleurs, pour d'autres, il semble même préférable d'éviter l'école. Sur son site www.biancopel.be, Véronique, mère de trois enfants, explique les raisons qui l'ont conduite à faire le choix de l'enseignement à domicile : ses deux filles aînées avaient beaucoup de difficultés à l'école alors qu'elles manifestaient une grande curiosité et une grande intelligence à la

« Je trouve que l'école nous formate, mais ce n'est pas négatif, c'est pour nous apprendre la vie plus tard. C'est comme à l'université ou quand tu auras du boulot : il faut faire ce que le patron demande donc tu dois t'y habituer. »

Extrait de la capsule « L'école, un instrument de formatage ? »

maison. Quant au plus jeune, il se mit, dès ses premiers jours d'école, à pleurer, à être agressif et à faire pipi au lit... Ces événements ont amené la mère à prendre en charge son éducation. Six mois ont suffi à l'enfant pour retrouver le rire et la curiosité d'apprendre. Progressivement, il est devenu très autonome et a su gérer lui-même son propre apprentissage.

L'attention de sa mère, avec le respect que cela comporte, l'a rendu lui-même plus respectueux des autres et quelques activités parascolaires gratifiantes lui ont permis de retrouver sa sociabilité.

Et puis il y a cette anecdote que je retiens d'un séjour dans une ferme bio où était organisée une récolte manuelle de pomme de terre. J'y ai croisé à cette occasion un adolescent de seize ou dix-sept ans particulièrement serviable et travailleur. Il se consacrait aux diverses tâches de la ferme avec beaucoup d'application. La raison de son séjour m'a été donnée par l'éducateur social qui l'accompagnait : le jeune garçon avait fait un « sale coup » dans son école professionnelle de Schaerbeek, une histoire apparemment liée à la drogue. Il devait normalement partir en maison de correction mais l'éducateur avait réussi à convaincre le juge de l'envoyer à la campagne.

Je ne sais pas ce qu'est devenu ce jeune homme, mais je ne peux m'empêcher de me former cette image d'un adolescent retournant à l'école, renouant avec ses contacts et retombant en quelques jours dans ses habitudes dilettantes, allant fumer des pétards ou dealer de la coke dans les chiottes, peut-être par simple défi à l'institution.

Aucun cas de figure ne se ressemble. Il y a d'une part, l'institution scolaire avec ses programmes plus ou moins standardisés et sa discipline plus ou moins stricte. Il y a d'autre part, l'enfant avec ses aptitudes et sa personnalité, le tout formant un ensemble unique et cohérent. Et il y a aussi les parents avec leur histoire, leur aptitude à l'empathie ou leur subor-

dination aux valeurs dominantes de la société comme, par exemple, le fait que l'enfant aille à l'école pour y obtenir de bons points.

J'aimerais vous faire comprendre à quel point le mélange de ces trois ingrédients peut parfois produire un cocktail destructeur.

Pour ma part, il n'est pas un aspect du programme scolaire ni un aspect de la vie à l'école qui n'aient fini par engendrer chez moi une réelle phobie.

Expérience personnelle

Et puis, pour aller au delà de simples suppositions et de considérations d'ordre général, il me reste mon expérience personnelle au cours de laquelle l'école s'est révélée strictement néfaste.

Je suis né dans une famille de classe moyenne catholique laborieuse et réactionnaire. Le monde m'a toujours été présenté comme une chose statique et hiérarchisée. Les intrigues politiques et la lutte des classes étaient exemptes du tableau qui m'était dépeint. Je faisais donc partie de ces gens qui peuvent lire un article de journal dix fois de suite sans rien y comprendre.

Pour faire un virage de 180°, il m'a fallu, à l'âge adulte, une immersion dans la vie communautaire, le monde des squats et la confrontation aux politiques qui en découlent.

Si je prends les cours de math par exemple, je dirais que, dans la balance assez équilibrée entre mes aptitudes et mes lacunes, se trouvait une grande aisance à visualiser le monde en trois dimensions : dessiner en perspective ou reproduire un tableau ont été pour moi des activités naturelles et innées. Mon esprit penchait spontanément vers une saisie concrète et arithmétique de l'espace. Chance qui tourne à la malchance lorsque l'école s'empare de ce bel univers eidétique qu'est la géométrie pour en faire l'objet de démonstration discursive et algébrique, choquant mon sens de l'esthétique.

Aujourd'hui, je me découvre une passion tardive pour la logique, la programmation et l'algorithmique.

Pourtant, quand je jette un regard un arrière, je m'aperçois que je fais malheureusement partie de cette frange importante de la population traumatisée des cours de math.

La grammaire et l'orthographe du français sont des matières qu'on aborde forcément un jour de notre

vie, tant la langue maternelle et la littérature sont des outils essentiels et des amis précieux.

Pourtant, un esprit impatient, se focalisant sur l'idée plus que sur la forme, trouvera pénible de raisonner sur l'orthographe des mots, autant qu'un enfant, apprenant à marcher, se mettrait en danger s'il tentait de s'expliquer chacun de ses mouvements.

Une personne de mes connaissances à l'esprit particulièrement rationnel et ayant embrassé la carrière de chercheur possède cependant une orthographe catastrophique : douze années d'école primaire et secondaire n'y auront rien changé. Manifestement, même chez les élèves brillants, certains enseignements ne parviennent pas à atteindre l'alchimie profonde de l'intelligence. Quant à moi, je suis sorti de mes stériles années d'études avec une haine tenace envers l'orthographe. Même les livres, à la manière dont ils m'ont été présentés, ont fini par éveiller en moi une authentique répulsion. Pourquoi faire lire « Le Rouge et le Noir » à un ado de seize ans qui, la tête dans les étoiles, n'a pas la sensibilité adulte nécessaire pour comprendre ce qu'est « la bourgeoisie provinciale » ou « l'aristocratie de salon ».

En faisant entrer l'enfant dans la pyramide du savoir par la mauvaise porte, on en vient parfois à l'écrabouiller sous une montagne de livres, de symboles compliqués et d'informations inopportunes. Ne vaudrait-il pas mieux laisser l'individu se diriger lui-même vers les savoirs dont il a besoin au gré de son développement individuel ?

Il m'a fallu l'âge adulte et le rayonnement immortel d'un Victor Hugo pour redécouvrir la force des mots... Et me remettre à lire Stendhal. À force de lecture, l'orthographe, d'ailleurs, s'est relevée être un faux problème.

Les cours de langue enfin, et les supports « Assimil », dans lesquels des profs, certes pleins de bonne volonté, mais mauvais acteurs malgré eux, récitent des dialogues pétris d'intrigues consensuelles. Dans la posture inconfortable où me mettait l'école, tout cela me semblait affreusement futile.

Rester assis sur un banc et participer aux séances de discussion interactive en anglais prenait une tournure absurde et contribuait seulement à m'embrouiller l'esprit. Comme un capitaine de bateau contraint de terminer une partie de cartes alors que son navire prend l'eau, être obligé de jouer à un jeu

« Il faudrait que les profs ne soient pas trop sévères ou stricts mais surtout qu'ils soient justes, compréhensibles et compréhensifs. »

Extrait de la capsule « Pourquoi le jeune se drogue-t-il ? »

qui n'amuse pas peut vite devenir un tourment. *Brian is my friend, my tailor is rich...* Pendant des années, ces petites phrases prononcées avec un sourire emprunté ont sonné faux dans ma tête, comme le bien-être Ikea.

Un espace retranché

Ainsi de l'école dans son ensemble, il me reste l'image d'un artifice, d'une virtualité, d'un espace retranché du reste de l'univers. Tout un encadrement privant l'humain d'un ingrédient essentiel à la vie, passage initiatique obligé : celui d'être confronté au monde. Tous les volatiles sautent un jour dans le vide pour se rendre compte que l'air est là pour les porter.

Au contraire, ces activités scolaires effectuées pour elles-mêmes plutôt que dans le but d'une réalisation concrète ont fini par me devenir insupportables. Travail vain m'empêchant d'améliorer mon sort. Progressivement le parcours scolaire m'a semblé interminable et l'âge adulte un eldorado inaccessible. Au final, comme un appel ultime lancé à la société, c'est la logique même d'encadrement que j'ai fini par refuser en bloc car je la percevais comme une non-reconnaissance de mon statut d'être humain.

La seule réponse que j'ai obtenue en retour fut ce rituel scolaire sans fin, ce train incessant de matières à assimiler, de devoirs, de punitions et de remontrances délivrées par des hommes-machines sûrs de savoir ce qui est bon ou non pour les autres. Confiscation du temps et privation d'expérience personnelle qui font que, dans mon esprit, aucune vision claire et authentique n'arrivait à germer. Les profs, cependant, soucieux d'éveiller un sens critique et une certaine distance vis-à-vis des opinions, faisaient tomber sur nous une pluie de théories qui se disent et se contredisent : l'homme descend de Dieu, et Descartes le prouve ! Mais non, l'homme descend du singe, et Darwin le prouve ! Le capital

« Non, je pense qu'on n'est plus libre du tout. On ne pense même plus par nous-mêmes. On a tous des schémas de pensées liés à notre éducation et aussi à l'école, à ce qu'on voit dehors, aux médias, etc. Tout ça c'est un grand tout. Au final, c'est « tais-toi, obéis, fais comme tout le monde ». Ça ne t'apprend pas à développer une réelle personnalité, ça t'apprend juste à t'adapter à ce système pourri. Moi c'est comme ça que je vois l'école. »

Extrait de la capsule « L'école, un instrument de formatage ? »

est le moteur de la société ! Mais non, le capital en est la pierre tombale !... Soupe relativiste sans conséquence réelle sur l'existence.

J'en suis arrivé à ne plus m'en remettre qu'à la petite part de vérité qui sommeille en chacun de nous.

Peur des idées, peur du chaos

Par ce *témoignage*, je souhaite faire comprendre aux professionnels de l'éducation à quel point l'école peut devenir un cadre stérile et sans issue, voire même, un environnement destructeur.

Seize ans est un âge où l'on construit sa vie d'homme. L'intelligence pousse plus qu'à n'importe quel autre moment de la vie.

Pour ma part, je me suis enfermé dans un monde idéaliste et combinatoire qui prétendait se dresser contre la société entière. Livré à moi-même dans un univers hostile, brûlant d'énergie mais mal aiguillé, j'ai été comme une formule 1 démarrant sur des chapeaux de roue et terminant sa course dans une série d'affreuses embardées.

À force de ne pas pouvoir me construire, j'ai commencé à me déconstruire : la réflexivité, faculté naissante dans mon jeune esprit d'adolescent, s'est emparée de toutes mes pensées afin d'y trouver une valeur sûre, une pierre angulaire. Philosophe naïf et impatient, je suis alors entré dans un cycle infernal de remise en question, comme dans une suite interminable de chutes libres où invariablement, toutes les branches auxquelles je tentais de m'agripper, se brisaient sous le poids de mes cogitations éperdues. Épilepsie conceptuelle semblable à celle vécue par M.B. dans « Le joueur d'échec » de Ste-

fan Zweig. Pendant plusieurs mois, ma jeune intelligence encore mal formée, à force de se recroqueviller sur elle-même, a sombré dans le chaos.

Car toute virtuelle qu'ait été cette mésaventure, les conséquences en ont été bien réelles. Comme une histoire d'amour entre la vie et moi-même qui se serait mal terminée. C'est la perspective même d'une issue heureuse dans mes réflexions et mes rêveries qui s'est étiolée : glisser de la pensée à la sensation, tel que le fait Archimède dans son bain ou Newton sous un pommier et brusquement, la peur du chaos se dresse devant moi... À présent, j'ai peur des idées.

Regarder un paysage ou écouter l'écho d'une vallée et immédiatement, se sont des barrières de sécurité qui se forment dans ma tête... J'ai peur de l'univers.

Comme un estomac paralysé par l'indigestion, comme des fondations trop fragiles pour supporter le poids d'un bâtiment, comme un navire chavirant sous son frêne. Structure qui se rompt...

J'ai perdu ma bonne intelligence avec le monde.

Cécité des profs et fin de la petite histoire

Il y a une logique en toute chose, les enseignants qui m'entouraient n'ont perçu que très confusément ce qui m'arrivait. Face au déclin progressif de mon appétit intellectuel, ils ont été confortés dans le jugement qu'ils s'étaient forgés au regard de mes résultats scolaires et ont envisagé une redirection vers l'enseignement technique ou professionnel. Établissement qui ne m'a pas mieux convenu. Il aura donc fallu plus de cinq années passées au lycée et quatre expulsions pour conclure qu'on ne savait rien faire de moi. Instinct de survie, je me suis enfui de l'école. Décision prise envers et contre tous les conseils qui m'étaient prodigués. C'est ce qui m'a sauvé.

Adulte tentant de reconstruire ma vie sur un trou d'obus, j'ai appartenu pendant de nombreuses années à cette frange de la société que les médias rangent avec bienveillance dans le grand pot pourri des défavorisés, des chômeurs et des handicapés. J'y ai côtoyé de nombreuses personnes que l'école n'a pas laissées indemnes mais qui, après une laborieuse période de reconstruction, semblent pouvoir se contenter d'une simple ablation de leur enfance pour pouvoir, enfin, vivre leur vie d'adulte.

Développer la capacité à résoudre : une autre approche de la prévention

> **Dominique Paquot**, directeur d'une école fondamentale

En tant que directeur d'une école fondamentale, Dominique Paquot n'est pas directement confronté aux problématiques de consommation de drogues et aux réponses policières. Il estime néanmoins de son ressort et de sa responsabilité de mettre en place une école d'apprentissage, centrée sur l'autonomie des enfants. Une école où on fait de la prévention, non pas parce qu'on y parle de drogues, mais parce que dès le plus jeune âge, on met les élèves en situation de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés, en acceptant leurs erreurs.

Quel est votre sentiment par rapport à cette recrudescence de descentes de police dans les écoles ?

Je ne suis pas spécialement en faveur de cette manière d'agir. Mon fils en ayant vécu une, je crois pouvoir dire que ce type d'intervention est plus anxiogène et traumatisant qu'autre chose. Je pense qu'il vaut mieux miser sur la prévention en tant que démarche qui vise à « construire quelque chose chez l'enfant » qui amène ce dernier à être davantage dans la réflexion, la construction et la coopération. Il s'agit de donner une place à l'enfant, une vraie place, et la seule manière de le faire, c'est de le rendre acteur ! Peut-être que cela éviterait que l'on doive arriver avec un fourgon de police pour rentrer dans les écoles et essayer de trouver de la drogue. Je pense aussi qu'il serait plus intéressant — mais je ne suis pas de la police ni de l'enseignement secondaire — de travailler avec les dealers qui se trouvent autour des écoles.

Que manque-t-il, selon vous, pour pouvoir gérer la question des assuétudes en interne ?

La possibilité de miser sur l'implication des élèves et leur capacité à résoudre des problèmes. Je pense simplement que dans la société dans laquelle nous vivons, l'école fondamentale n'est pas une vraie école, c'est-à-dire une école dans laquelle l'enfant est considéré en tant que tel, avec toutes ses qualités et ses défauts. Je pense que l'école en général ne donne pas assez à ses élèves une place « d'enfant acteur de sa vie d'écolier ». Elle les cantonne à une position d'enfant évalué, trop systématiquement sur base de l'intelligence de la mémoire et de la restitution. L'école décide à leur place, elle ne donne pas la parole.

Si, dès le plus jeune âge, en le faisant participer notamment à des conseils de classe ou autres, on lui donne une place à la fois sociale et scolaire, par

1. Propos recueillis par Julien Nève.

« Je pense qu'il faudrait chercher à comprendre pourquoi le jeune se drogue. Pas seulement comment il a commencé, mais pourquoi il continue, qu'est-ce qu'il cherche en faisant ça, qu'est-ce qui lui manque et pourquoi il a besoin de s'évader comme ça... »

Extrait de la capsule « Pourquoi le jeune se drogue-t-il ? »

laquelle l'enfant va construire son savoir, faire entendre sa parole, se former pour être médiateur et pouvoir résoudre des problèmes, on le rend autonome. Si on ouvre des écoles à différenciation, des lieux qui accueillent des enfants en situation de handicap, ça pourrait aussi fonctionner ! Donner une vraie place, c'est de ça qu'il s'agit ! Je ne dis pas que c'est la panacée, mais c'est une approche de la prévention à laquelle il faudrait donner des moyens.

Votre personnel considère-t-il que cette démarche de prévention fait également partie de ses missions ?

D'autant plus dans notre école car nous sommes une école à pédagogie active, alternative et d'inclusion ! Donc il est clair que ce que nous mettons en place et que je considère comme de la prévention, fait partie de notre travail quotidien. Nous ne faisons pas de prévention spécifique sur les drogues, comme on pourrait éventuellement l'envisager en secondaire, mais nous travaillons en termes d'essais de construction avec l'enfant, dans l'idée d'éviter qu'il y ait un attrait excessif vers les drogues ou autres. Je ne peux pas précisément évaluer l'impact de cette démarche mais je reste persuadé que la mise en place d'une pédagogie différente, reposant sur la réflexion et l'esprit critique, aura toujours plus d'impact qu'une pédagogie fondée sur le « faire pour eux » qui ne leur permet pas d'être créatifs et acteurs.

Donc oui, nous faisons de la prévention, non pas en allant dans les classes expliquer que « la drogue ce n'est pas bon », mais en construisant autrement

pour le reste de leur scolarité et de leur vie d'adulte. Dans le secondaire, la question est de savoir si la prévention ne va pas amener les jeunes à se dire « Ah tiens ça existe j'essaierais bien ! ». Pour ma part, je pense qu'une prévention doit être non-moralisatrice et s'inscrire dans un échange et une écoute de l'autre. Nous faisons parfois de la prévention autour de l'utilisation d'Internet ou autre. Et donc effectivement nous essayons toujours que dans cette prévention-là, ce ne soit pas l'adulte qui dise « attention, ce n'est pas bien, ne le faites pas », mais qu'il y ait un vrai échange, une véritable construction avec les élèves.

La brochure que vous publiez et qui propose des alternatives à la police peut être utile, en ce qu'elle propose des ressources dont les enseignants ont besoin. Je suppose que toutes les brochures qui peuvent aider les enseignants à travailler la prévention dans les classes sont intéressantes, pour autant qu'elles puissent être utilisées dans l'objectif de rendre l'élève acteur, et non pas se réduire à lui dire simplement « c'est bon » ou « ce n'est pas bon ».

Rencontrez-vous souvent des enseignants du secondaire prompts à diligenter ce type d'interventions policières dans leurs écoles ? Si oui, comment réagissez-vous ?

Comme je le répète, je ne suis pas spécialement en contact avec beaucoup d'écoles secondaires. Je pense que certaines vont juger tout à fait positif qu'une armée entière vienne dans leur école dans le but d'essayer de déceler de la drogue, tandis que d'autres écoles, plus ouvertes, trouveront cela tout à fait anxiogène et déplacé.

Mes enfants suivent un enseignement à pédagogie active alternative où la répression n'a pas sa place. Si certains peuvent penser que la descente de police constitue une forme de protection, pour ma part, j'estime que l'image donnée aux jeunes n'a rien de glorifiant. On peut d'ailleurs faire le parallèle avec les attentats : afin de rassurer la population et montrer que l'on se préoccupe de la sécurité des jeunes, on dispose des militaires et des policiers à l'entrée des écoles. Je ne suis vraiment pas certain que cela ait une quelconque utilité et j'ai d'ailleurs personnellement refusé d'entrer dans ce jeu-là.

« En fait, se demander comment gérer la question des drogues à l'école, c'est un peu une question impossible. »

Extrait de la capsule « Pourquoi le jeune se drogue-t-il ? »

Sous les volutes de cannabis

> L'équipe de Prospective Jeunesse¹

En 2014 et 2015, Prospective Jeunesse et Ixelles Prévention se sont associées pour réaliser un projet au sein d'une école secondaire confrontée à des comportements de consommation jugés problématiques. Une situation qui n'a rien d'exceptionnel si ce n'est que l'équipe éducative a fait le choix de la gérer sans avoir recours à la police. Tout au long du projet, l'équipe a invité tous les protagonistes à prendre le recul nécessaire afin de pouvoir mettre en lumière les enjeux institutionnels liés aux problèmes de consommation et entamer un travail de construction du vivre-ensemble impliquant l'ensemble des acteurs, y compris les élèves.

Depuis plusieurs années, différents membres de l'équipe pédagogique nourrissent quelques inquiétudes par rapport aux comportements de consommation des élèves. Manque de concentration, agressivité, fatigue, ébriété, [...]. Tels sont les principaux freins à l'apprentissage et à la réussite que le personnel scolaire associe à la consommation d'alcool et de cannabis.

Sollicités par la direction et le Centre PSE, nous avons entrepris d'établir un « état des lieux » reprenant les observations, les expériences et les ressentis des différents acteurs scolaires, de la direction aux élèves en passant par les enseignants, les éducateurs, le personnel technique, le médiateur de la Communauté française, le PMS et le PSE.

Pas moins de onze focus groupes² ont ainsi été organisés sur base d'un canevas d'entretien commun. Débouchant sur nombre de divergences — un élève n'a pas nécessairement la même vision des choses qu'un directeur —, ces entretiens ont toutefois révélé quelques convergences parfois inattendues entre les différents acteurs scolaires.

Floutage et complexité

Premier constat quasi unanime : une consommation devient problématique dès lors qu'elle impacte le

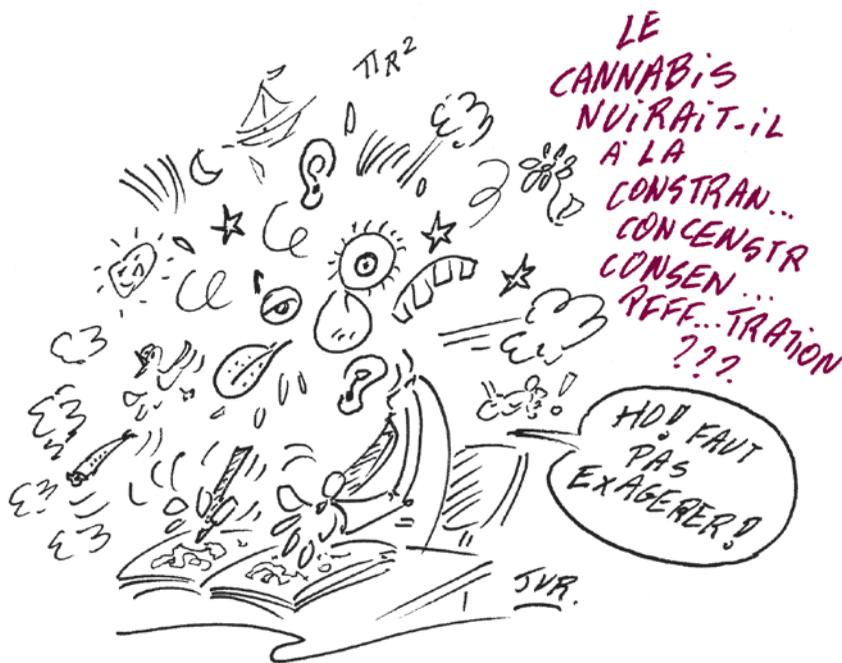
comportement de l'élève et, plus globalement, sa scolarité. Une partie significative des acteurs en ont logiquement déduit que de nombreux élèves consomment sans que cela ne pose de problème.

D'autres ont, du reste, évoqué l'état végétatif de certains étudiants, notamment au sortir de leur pause de midi apparemment riches en volutes de cannabis. Une situation qui complique indéniablement la tâche des professeurs et risque de grever les résultats scolaires des étudiants. Or, plusieurs acteurs ont exprimé se sentir impuissants face au décrochage scolaire et aux consommations problématiques, phénomènes qu'ils estiment liés à des facteurs socio-économiques et familiaux sur lesquels ils pensent ne pas avoir prise.

Par ailleurs, alors que d'aucuns ont dénoncé une forme de banalisation de la consommation « devenue une habitude à laquelle on ne prête plus attention », d'autres ont mis en cause une forme de diabolisation des consommations jugée contreproductive en ce qu'elle entraverait le développement d'une relation de confiance avec les élèves. Un groupe souligne également l'incohérence des discours adoptés par les enseignants : tandis que certains feraient montre d'une rigidité excessive sur la question, d'autres seraient « trop laxistes », d'où une

1. Cet article résume le rapport du projet écrit en 2014 par Alice Dobrynine et Valérie Caprasse du service Ixelles-Prévention et par Alain Lemaître et Marie-Line Foisy de Prospective Jeunesse.

2. Le focus groupe est une technique d'étude qualitative qui consiste à rassembler une demi-douzaine d'individus pour comprendre en profondeur leurs attitudes ou comportements sur un sujet ciblé.



forme de nébulosité dans le traitement de la problématique.

Ce flou artistique semble ne pas se limiter aux discours. Si une majorité des acteurs estiment que le recours à la police contribuerait, dans la plupart des cas, à rompre la confiance des élèves à l'égard de l'institution scolaire, nombreux sont, en effet, ceux à pointer l'absence de positionnement clair et partagé de la hiérarchie de l'école sur la question des assuétudes. Cette absence de cadre insécurise beaucoup d'acteurs scolaires qui nous ont confié se sentir démunis face à l'absence d'une politique claire de l'école et d'un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) précis et cohérent. Pour certains, le flou législatif en matière de consommation, notamment de cannabis, renforce ce malaise.

Dans un registre plus spécifique, quelques acteurs se sont inquiétés des risques liés à la manipulation de machine sous influence de psychotropes. En effet, le manque de concentration lié à une consommation de psychotropes n'est pas sans danger pour la pratique de certains cours en atelier. Les risques encourus appellent à beaucoup de vigilance.

« J'ai l'impression que, dans tous les cas, c'est d'abord au jeune de prendre la décision, ça doit venir de lui-même. »

Extrait de la capsule « Pourquoi le jeune se drogue-t-il ? »

Une prise de recul nécessaire

Outre l'énumération des nuisances ressenties, ces entretiens ont permis aux acteurs de déconstruire quelques-unes de leurs représentations. Certains ont ainsi reconnu les limites manifestes de leur jugement. Un déficit de concentration résulte-t-il d'une utilisation excessive du GSM, de jeux vidéo, d'Internet ou de la consommation de psychotropes ? Difficile, voire impossible de trancher. Notons par ailleurs qu'aucun comportement violent ou déplacé en lien avec des consommations des élèves n'a pu être rapporté par les répondants.

Autre enseignement d'importance : outre le fait de nourrir des inquiétudes en termes de santé et d'apprentissage, les consommations aux alentours de l'école contribuent à donner une image négative de l'établissement.

Des problématiques connexes

Alors que l'objet initial de notre rencontre avait été circonscrit à la question des assuétudes, les entretiens ont rapidement fait émerger d'autres problématiques dont notre plan d'action ne pouvait faire l'économie.

Globalement, l'ensemble des acteurs a mis en exergue des problèmes de communication, tant au sein des différentes équipes qu'entre les différents types d'acteurs scolaires, notamment entre les professeurs et les éducateurs ou entre les élèves et le personnel scolaire. L'un des facteurs explicatifs serait le manque d'espaces d'échange formalisés permettant de favoriser le travail collectif. Se retrouve également pointé le manque de clarté dans la définition des rôles et des missions des éducateurs et du médiateur.

Plusieurs acteurs sont interpellés par le fait que l'école ne dispose pas de locaux adéquats pour accueillir les élèves durant les pauses. Certains regrettent également que les bâtiments ne soient pas plus accueillants. D'aucuns n'hésitent pas à parler de « prison ».

Enfin, au cours des focus groupes menés avec les élèves, ces derniers nous ont confié regretter de ne pas être associés aux prises de décisions les concernant et ne pas se satisfaire du temps de parole qui leur est dévolu lors des conseils de participation, les poussant à désertier ces lieux qui « ne servent à rien ».

Certains ont également relevé ne pas avoir suffisamment, voire jamais, de retour par rapport à leurs demandes, qu'elles soient d'ordre matériel ou organisationnel. À titre d'exemple, ils ont souhaité à plusieurs reprises pouvoir rester à l'intérieur de l'école pendant les pauses, remédier au manque de propreté dans les toilettes ou encore pallier à l'insuffisance et au caractère inadapté du matériel disponible pour les cours techniques. En outre, un point semble particulièrement cristalliser les frustrations des élèves : l'accueil réservé à leurs demandes de voyages scolaires.

Une série de pistes d'action

Au fil des discussions, un certain nombre de pistes d'action ont été suggérées par les acteurs eux-mêmes. Beaucoup d'entre eux ont insisté sur la nécessité de privilégier la discussion avec les élèves aux prises avec des consommations problématiques. Pour la majorité des professionnels, construire une relation de confiance avec l'élève est primordial pour pouvoir amorcer un travail d'aide et d'accompagnement. À cette fin, ils ajoutent qu'il serait bénéfique de favoriser la mise en place de sorties pédagogiques ou de loisirs permettant de faciliter la création de ces relations.

Il apparaît également essentiel de travailler sur les représentations des différents acteurs scolaires. En effet, la diabolisation des consommations d'une partie du groupe constituerait un frein à la formulation de réponses constructives. De plus, certains acteurs souhaiteraient bénéficier d'informations scientifiques concernant les consommations de psychotropes, tout en rappelant qu'ils n'ont pas les compétences pour travailler directement avec des jeunes aux prises avec des consommations problématiques. Des formations communes seraient donc, pour eux, un outil à privilégier. Et, en sus de ces formations adressées aux professionnels, ils estiment pertinent de prévoir des modules de sensibilisation et d'information sur les assuétudes à destination des élèves.

Faisant suite au constat d'un cadre flou et insécurisant, une majorité d'acteurs partagent l'idée que l'école doit définir un positionnement clair quant aux réactions à donner aux situations de consommation. Ce positionnement doit être traduit dans un ROI définissant un modus operandi structuré lorsque

l'école est confrontée à des situations de consommation. Pour ce faire, certains professionnels estiment qu'il serait pertinent d'engager une véritable discussion, assortie éventuellement d'un débat avec les élèves.

Mais au-delà de la question des consommations de psychotropes, les acteurs mettent en exergue la nécessité de travailler sur le ROI dans son ensemble, en particulier sur son application. De fait, ils regrettent une absence de cohérence dans son application : il s'appliquerait différemment selon les personnes et objets visés (téléphone, MP3, casquette) tandis que les acteurs amenés à le faire respecter ne seraient pas clairement définis. Ils estiment également que le ROI devrait être communiqué et expliqué aux élèves. En effet, la seule signature du ROI au moment de l'inscription est loin d'en garantir sa lecture et encore moins sa compréhension.

Cette même réflexion a permis de dériver sur l'idée de sanctions constructives évoquée par une série d'acteurs. De fait, selon eux, il serait utile de repenser le système de sanctions pour y inclure une voie davantage réparatrice, en mettant l'élève au service de la collectivité. Ce faisant, il y aurait réparation du dommage d'une part, et valorisation de ses compétences d'autre part.

Une volonté de participation et de dialogue

Tant les professionnels que les élèves sont demandeurs de processus participatifs. Si les premiers visent essentiellement des projets collaboratifs et accrocheurs pour aborder la question des assuétudes, les seconds souhaitent être davantage mis à contribution quant aux décisions qui les concernent. L'attention est également portée sur la nécessité de développer des projets transversaux et collégiaux pour éviter le risque qu'un projet disparaisse lorsque son initiateur quitte l'école.

« Si un jeune fume un joint à l'école, c'est parce qu'il est en manque de quelque chose. Peut-être qu'on lui a retiré quelque chose et qu'il a essayé de combler ce vide par quelque chose d'autre, un joint en l'occurrence. »

Extrait de la capsule « Pourquoi le jeune se drogue-t-il ? »

« Au début, je pensais que la prévention ne servait à rien. C'était très flou dans ma tête, j'avais l'impression qu'il n'y avait aucune issue. Mais maintenant, j'y vois plus clair. Je vois qu'en fait si, il y a des solutions pour des écoles meilleures. »

Extrait de la capsule « Pourquoi le jeune se drogue-t-il ? »

Alors que les acteurs scolaires rapportent que les consommations se produisent à l'extérieur de l'école, dans l'espace public, plusieurs d'entre eux souhaiteraient la présence de certains acteurs externes sur les temps de midi pour dialoguer avec les jeunes : éducateurs de rue, policiers, gardiens de la paix, agents constatateurs.

Enfin, les acteurs préconisent une réflexion approfondie sur l'occupation des temps de midi et la mise à disposition de locaux pour les élèves. Certains souhaitent que ces pauses puissent être structurées autour d'activités ludiques et sportives gratuites.

Force a été de constater que les acteurs scolaires interrogés avaient une vision relativement claire des différentes problématiques en jeu au sein de l'école et des pistes de solution à y apporter. Certains d'entre eux ne mâchaient d'ailleurs pas leurs mots en affirmant que parler du cannabis permettait aussi d'éviter de parler de ce qui posait réellement problème au sein de l'école.

Et le passage à l'action !

L'ensemble des pistes d'action identifiées par les acteurs scolaires au cours des focus groupes a permis d'entamer la phase d'opérationnalisation, toujours en cours à l'heure d'écrire des lignes. L'enjeu de la mise en œuvre du plan d'action a été, entre autres, de tenir compte des inquiétudes des acteurs, notamment en ce qui concerne le manque de moyens financiers et de temps pour développer ces projets ou encore l'investissement des élèves qui semble faire trop souvent défaut.

Afin d'éviter le découragement qui aurait pu naître d'une prolifération de projets non-aboutis, nous avons souhaité accompagner les acteurs dans un

travail de priorisation pour n'en sélectionner que quatre pour une première année : une journée pédagogique de formation pour l'équipe éducative sur le thème des assuétudes ; un projet de clarification des rôles et des missions des acteurs scolaires ; de même que des rôles et des missions des professionnels de la rue ; un mode d'emploi pour les voyages scolaires. Ce dernier projet étant en grande partie porté par les élèves.

L'atout de cet établissement a certainement été d'avoir pu bénéficier d'une direction soutenant qui a permis à ces initiatives de s'inscrire dans le cadre du temps scolaire afin de faciliter l'implication des professionnels de l'école. Tous ces projets ont également été développés dans le souci d'assurer les processus participatifs des différents acteurs concernés et de respecter le rythme et le degré d'investissement de chacun.

En tant que professionnels de la promotion de la santé, nous n'aurions pas préconisé d'autres pistes que celles qui ont émergé des discussions : agir sur la question des assuétudes dans une école relève avant tout d'un travail de construction du dialogue et de confiance entre les jeunes et les adultes. Comme le soulignent les acteurs scolaires eux-mêmes, la question du cannabis permet de parler de ce qui pose réellement problème.

Au vu de la stratégie mise en place, le recours à la police pour résoudre des problèmes liés aux consommations illicites apparaît comme inopérant, voire déplacé. Qui plus est, il a de fortes chances de rompre la confiance établie et de mettre à mal la relation éducative. C'est pourquoi les acteurs de prévention ont coutume d'encourager les établissements scolaires à mettre l'accent sur les formations destinées à l'équipe éducative et sur les initiatives qui visent à impliquer les élèves à tous les niveaux d'action possibles. En effet, la promotion de la santé vise à responsabiliser les jeunes et à développer leur sentiment d'être des interlocuteurs valables au sein de l'institution. Pourquoi transgresser les règles qu'ils ont contribué à établir et mettre à mal l'institution si cette dernière les respecte pleinement par ailleurs ?

Une question de confiance

> Entretien avec **Charles Auquière**, directeur de l'Institut Sainte-Marie à Saint-Gilles

Alors qu'elle est présentée comme le socle sur lequel se construisent les apprentissages des matières scolaires, la relation de confiance est généralement ce qui fait défaut dans les réponses mises en place par rapport aux consommations des élèves. Charles Auquière nous expose en quoi cette absence mine la relation éducative dans son ensemble.

Quel est votre sentiment par rapport à une recrudescence de descentes de police dans les écoles ?

Y a-t-il vraiment une recrudescence de descentes ou simplement une inflation de la communication autour de ces pratiques ? Et si recrudescence il y a, est-elle en corrélation avec une éventuelle augmentation des consommations ?

Je serais prudent par rapport aux statistiques et ce qu'on voudrait leur faire dire. J'ai envie de comparer le phénomène à celui des HP (Haut potentiels) : ils tombent des arbres en ce moment, la moitié de mes élèves sont devenus HP, et pourtant je ne pense pas qu'il y en ait plus qu'il y a dix ans. Ce qu'il y a davantage ce sont des actions de détection et de communication avec comme effet positif une mobilisation du corps enseignant autour de la recherche de réponses adéquates.

De même lors du colloque, Paul Hermant se fait fort de comparer le discours tenu par un policier qui dénombre pas moins de 700 interventions annuelles sur Bruxelles avec celui d'un autre intervenant ne faisant mention que de deux ou trois cas isolés. En fait, ces deux personnes ne parlent pas de la même chose. Une école peut faire de temps en temps appel à la police pour venir chercher un élève qui n'est plus en état de suivre les cours parce qu'il a trop bu ou trop fumé, mais il ne s'agit pas pour autant d'une descente de police dont l'objectif est de fouiller tous les élèves sur base d'une suspicion de trafic.

S'agissant de l'école, je pense qu'il y a une inquiétude grandissante par rapport à un phénomène de consommation et de trafic que l'institution ne parvient pas à contrôler, essentiellement parce qu'elle n'en a pas les moyens. Les directions sont alors poussées à agir dans un climat de désarroi, lui-même entretenu par un cadre législatif particulièrement flou qui n'aide pas à savoir comment la problématique doit être abordée. Doit-on exclure un élève lorsqu'on le voit fumer ou lorsqu'on pense qu'il a fumé ? Est-ce d'ailleurs la solution ? Quelles seraient les alternatives ?

Une confusion parfois entretenue par les policiers eux-mêmes. Deux élèves m'ont ainsi rapporté que s'étant fait surprendre par deux policiers, ils ont dû livrer leur haschich mais l'ont ensuite récupéré agréablement d'un commentaire des policiers quant à sa piètre qualité. Une attitude à tout le moins paradoxale lorsqu'on songe à celle adoptée par certains de leurs collègues, notamment à l'occasion des descentes dans les écoles. Qui plus est, le discours entre jeunes a tendance à renforcer l'idée que « ce n'est pas grave de fumer ». Les clichés tels que « je gère », « j'arrive à suivre les cours », « en fin de compte, c'est légal » sont en effet légion.

Au final, de par son ambivalence, ce contexte favorise la tendance des jeunes à ne voir que le bon côté des consommations. Ce qui semble converger avec la perception des enseignants selon laquelle les jeunes banalisent et sous-estiment les risques liés

1. Propos recueillis par Julien Nève



à leurs consommations. En conséquence de quoi se voit renforcer l'idée que les jeunes sont incapables de définir eux même les limites, qu'ils sont pris par l'effet du groupe et qu'ils sont incapables, en somme, de gérer leur consommation.

Si on perçoit qu'il y a plus de jeunes qui fument qu'avant, c'est peut-être parce qu'ils fument de manière plus visible. Et j'y vois là le signe que les écoles n'ont ni le temps ni les moyens de gérer cette problématique en interne.

Les enseignants sont-ils demandeurs d'interventions policières dans l'école ?

Dans mon école très peu. Beaucoup d'enseignants parmi les plus anciens sont encore traumatisés par la descente qui a eu lieu à Sainte-Marie il y a 20 ans. Certains en parlent encore.

La plupart des enseignants ici encouragent la prévention plutôt que la répression. On a bien eu un inspecteur de police qui est venu deux ou trois ans de suite pour animer des séances d'information, mais il s'agissait d'une discussion sur son métier

plutôt que sur la question des consommations. Cela a surtout permis de présenter une autre image du policier et c'est quelque chose dont les jeunes se souviennent encore plusieurs années après.

Même si c'est loin d'être évident, tout l'enjeu de la relation éducative est de faire comprendre aux jeunes que nous sommes avec eux et pas non pas contre eux, y compris en ce qui concerne les matières non-scolaires. Toutes les mesures de l'ordre du répressif creusent le fossé entre eux et nous. Pour donner un exemple concret, le Service de l'Enseignement de la Commune a réuni les directeurs de différentes écoles communales à la suite des attentats de Paris. Par mesure de sécurité, ils nous ont demandé de fouiller les sacs de tous les élèves à l'entrée de l'école. Or si nous acceptons de fouiller les élèves, cela implique que nous ne leur faisons pas confiance. Ce serait aller complètement à l'encontre du lien que nous nous efforçons de construire avec eux. Surtout sur une thématique comme celle des attentats, il est primordial de ne pas mettre de barrière entre eux et nous.

On ne peut pas à la fois miser sur la confiance et faire venir la police dans les écoles, cela ne me semble pas juste et les élèves sont les premiers à pointer l'incohérence et agir en conséquence.

Que manque-t-il pour pouvoir gérer la problématique autrement ? Y a-t-il des associations auxquelles vous pouvez faire appel pour vous accompagner ?

Quand j'ai pris mes fonctions, l'équipe éducative faisait état d'une recrudescence des consommations des élèves, notamment de speed. Je me suis demandé ce qu'on allait pouvoir mettre en place et j'ai contacté des inspecteurs de police qui m'ont d'emblée conseillé de ne surtout pas envisager une descente. Ils m'ont ensuite fourni la liste de toutes les associations qui travaillent sur la thématique. Cela montre une image très éloignée de celle véhiculée lors de la journée d'étude : les méchants flics et les bons acteurs de terrain.

Bien sûr les associations sont très disponibles. Nous avons beaucoup travaillé avec Modus Vivendi, Prospective Jeunesse, le CBPS pour mettre en place une démarche de prévention axée sur l'implication de tous les acteurs scolaires. Les travailleurs des associations impliquées sont venus à toutes les réunions, ils ont remis des rapports, ils se sont vraiment inves-

tis pour faire un diagnostic de la situation et dégager des pistes d'action concrète. À nous maintenant, acteurs scolaires (direction, élèves, éducateurs, enseignants...) et extrascolaires (service d'accrochage scolaire, médiateur, PMS) de transformer ces pistes en projets et de consolider une démarche résolument axée sur la confiance, le dialogue et la participation de tous, en particulier des jeunes. Les associations partenaires se montrent toujours disponibles si besoin. Cette démarche répond à la demande initiale de mon équipe de « faire quelque chose ». Pour moi, en tant que directeur, les objectifs étaient de ne pas soutenir la politique de l'autruche mais bien de viser la diminution des risques sanitaires pour les élèves et le renforcement de leurs compétences. Il s'agissait aussi de dédramatiser certaines réactions des professionnels.

Le bémol, c'est que ce type de démarche est particulièrement lent. C'est un processus qui demande beaucoup de temps en interne, de l'implication dans la durée et des personnes un minimum formées. Chaque étape de la démarche suscite des questions éthiques et pratiques qui se confrontent aux réalités scolaires. L'organisation des groupes de parole pour l'établissement du diagnostic, une étape fondamentale qui fait l'état de la situation en termes de perceptions et de besoins des acteurs scolaires (élèves et professionnels), ne s'est pas faite toute seule. Il y a toute une série de questions qui se sont posées : comment va-t-on organiser ces moments ? Comment maximiser la participation des élèves et des professionnels ? Quelle communication ? Dans quel local ? Sur quelles heures ? Avec quel suivi ? Et puis, plus globalement, il faut savoir que nous avons un taux de renouvellement des élèves de 30 % par an. Donc statistiquement, tous les élèves ayant été impliqués dans une initiative prise au cours de l'année, seront partis dans trois ans. C'est donc beaucoup d'énergie dépensée.

Et puis il y a une partie des enseignants qui considère que la prévention des assuétudes ne fait pas vraiment partie de leurs missions. Il est vrai que nous les écoles nous en avons déjà trop ! Avec certains élèves que nous accueillons, nous faisons presque de l'alphabétisation. Aussi, nous accueillons des primo-arrivants, sans structure propre, qui parlent à peine français. Là nous travaillons sur deux ans parce que, tout simplement, nous ne visons pas la réussite la

première année. C'est compliqué d'aborder de manière approfondie des questions comme les assuétudes ou la citoyenneté dans ces conditions.

Que retirez-vous en tant que participant à la journée du 6 mai ?

J'ai accepté de participer à cette journée en tant que directeur d'une école dans laquelle on a entrepris une démarche spécifique par rapport aux assuétudes. Or, on m'a demandé ce qui justifiait une descente de police dans une école. Je pense que je n'aurais pas dû répondre à la question, car ne voulant pas dénigrer les directions qui font appel à la police, je me suis retrouvé à jouer le rôle de leur avocat. J'ai évidemment pris soin de préciser que je n'étais pas un porte-parole des directions, mais j'étais un peu mal pris, d'autant plus qu'à part moi, il n'y avait que deux autres directeurs, dont un d'une école primaire et l'autre de l'enseignement spécialisé.

Cela dit, j'ai apprécié le dispositif participatif, même si cela peut générer autant de frustrations que de plaisirs. De plus, comme on était nombreux, les temps de paroles étaient courts, ce qui n'a pas rendu évident le développement des idées de chacun.

Et puis, je dois avouer que je me suis senti assez mal par rapport au fait que la journée était filmée, car avec un petit montage on peut me faire dire des choses que je ne pense absolument pas.

Enfin un participant a soulevé que les élèves ont été les grands absents. J'aurais pu venir avec plusieurs classes ou avec les délégués sans problème. Mon école se trouve à 500 m et je pense que dans le cadre de la démarche que j'essaie de mettre en place dans mon école, leur présence aurait été tout à fait justifiée et cohérente. C'est d'ailleurs lors des focus-groupes élèves instaurés dans le cadre de la démarche de prévention mise sur pied dans mon école que les pistes d'actions les plus pertinentes ont émergé : organiser une journée de l'abstinence pour fédérer et faire parler des consommations, ou encore un concours d'affiche en lien avec « les consos »... pour ne citer que celles-là.

Les élèves manifestent une envie réelle de projets ! Et je ne suis pas d'accord avec ceux qui prétendent qu'il est impossible de faire venir les élèves au sein de rencontres comme celle-là parce que le système ou les directions ne le permettent pas. Ce n'est pas vrai et d'ailleurs les circulaires l'encouragent !

À quoi tu carbures ?

Exploration du lien entre drogues et travail par des élèves de 5^e professionnelle

> **Patricia Bernaert**, consultante-formatrice à Prospective Jeunesse

Nous sommes dans le courant de l'année scolaire 2014 dans une école anderlechtoise. Pas de policier en vue... Dans un local de l'immense Institut Emile Gryson, vingt élèves du cours de morale laïque de 5^e professionnelle expriment l'envie de travailler la question des drogues. L'idée est accueillie avec enthousiasme par leur professeur de morale, qui entreprend de nous contacter pour imaginer la mise sur pied d'un projet de plusieurs mois dans le cadre de ses heures de cours.

En guise de préalable, il est apparu essentiel de partir des représentations des élèves sur les drogues et la santé à l'aide d'un outil permettant les échanges autour des notions de dépendance, de bien-être et des motivations d'usages. Cette première séance de cours est également l'occasion de dessiner les prémises d'une dynamique participative qui se poursuivra par l'élaboration concrète d'un reportage radio, en collaboration avec Radio Panik¹, sur les liens entre la consommation de drogues et le travail. Sur ces bases, le programme de départ, co-construit par le professeur de morale et Prospective Jeunesse, évoluera constamment en fonction des questionnements des élèves qui élaborent progressivement le fil rouge du reportage, guidés par un professeur bienveillant, dans un climat de confiance.

Les élèves visionnent ensuite un long métrage mettant en scène Eddie², personnage jusque là sans éclat, qui découvre une substance pharmaceutique lui permettant d'exploiter son potentiel intellectuel au maximum et subjugué son entourage... Jusqu'au jour où il doit affronter les effets secondaires du

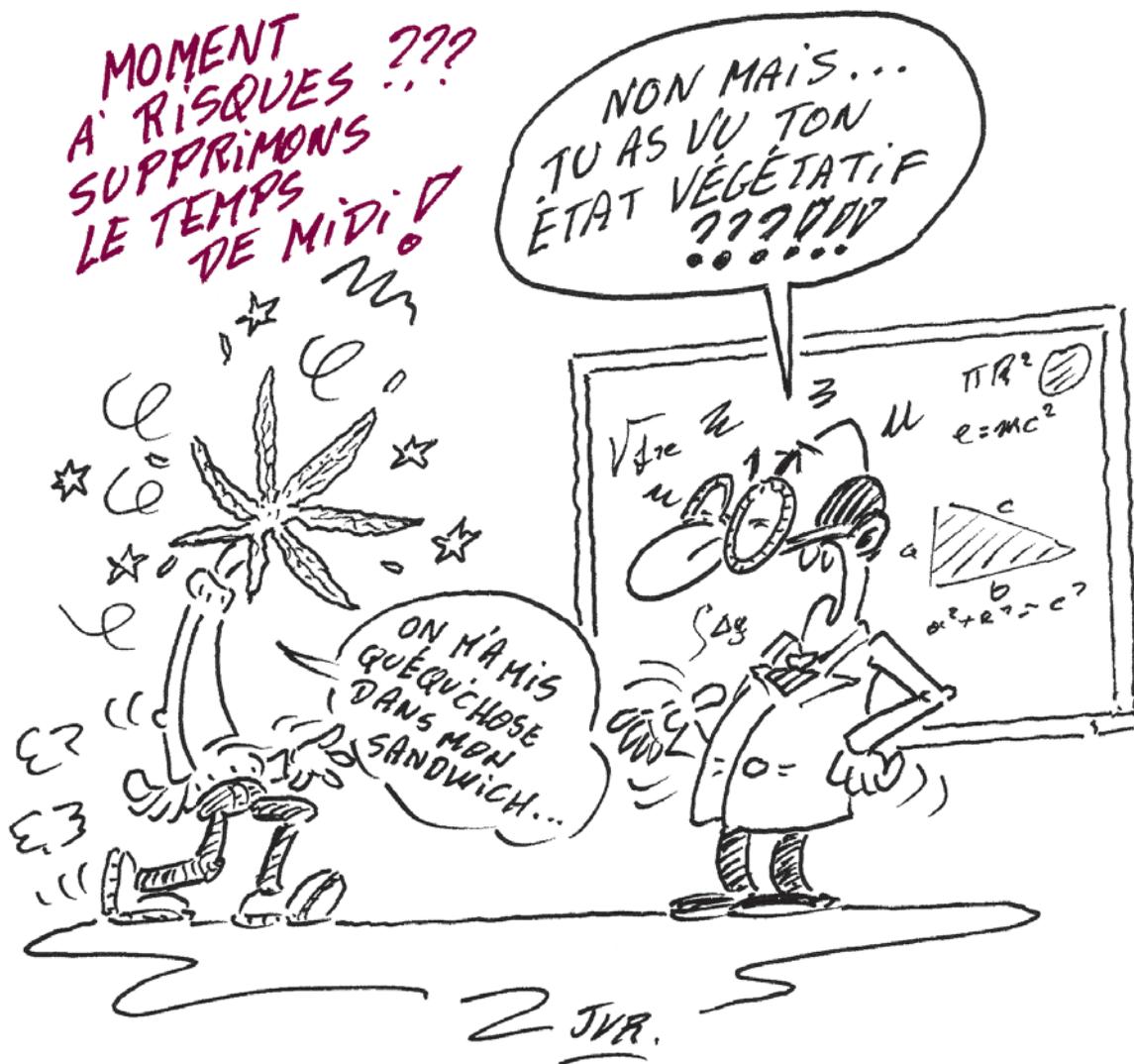
produit et faire face à tous ceux qui le pourchassent pour mettre la main sur ses stocks. Les élèves sont alors invités à réfléchir et débattre autour de différents aspects de l'addiction, sur base d'une série de questions formulées par leur professeur : quelle stratégie pour éviter les effets secondaires ? Quelles conséquences liées à la consommation ? Quelle autre fin pourrait-on imaginer à cette histoire ?

Par après, quelque peu influencés par la vision de ce film, les élèves sont amenés, par petits groupes, à élaborer les questions pouvant servir à la réalisation d'une interview. Chaque élève repart avec une sélection de cinq questions : consommez-vous des produits quand vous êtes fatigué ? Comment gérer les collègues qui consomment ? L'addiction rend-elle le travail plus facile ou plus difficile ? Quelles pourraient être les raisons d'une addiction dans un contexte professionnel ? Comment en sortir ? Une seule consigne leur est donnée : interviewer la personne de leur choix sur son lieu de travail.

Entre temps, une séance de cours est consacrée à la rencontre des partenaires-animateurs de Radio

1. Radio Panik est une radio libre créée en 1983. Située à Saint-Josse, elle se définit comme radio associative d'expression et de création ainsi que comme radio multi- et inter-culturelle.

2. *Limitless*, Neil Burger, 2011



Panik qui viennent en classe expliquer aux élèves leur travail et imaginer avec eux le contexte sonore du reportage.

Après Pâques, les élèves reviennent avec les réponses aux interviews — au total une centaine! — dont ils doivent dans un premier temps retranscrire l'essentiel et sélectionner les éléments pertinents à garder pour en discuter avec la classe. Par groupe, ils choisissent ensuite une séquence et explique au reste de la classe pourquoi ils ont retenu cette partie-là. Ainsi, au sortir du cours, les élèves disposent de la substance du reportage... Ils sont prêts pour la phase d'enregistrement.

Nous ne décrirons pas en de meilleurs mots que ceux d'une animatrice de Radio Panik, la manière dont se déroule la séance d'enregistrement, dans les studios de l'association à Saint-Josse. Elle met en lumière

l'intérêt de travailler avec le médium radio et tout le potentiel pédagogique qu'il renferme : s'enregistrer puis se réécouter les a motivés. Le premier essai, en classe, déclencha d'ailleurs un enthousiasme que je n'aurais pas imaginé. La radio comme outil et comme lieu les a « enthousiasmés ». Le jour de l'enregistrement au studio fut vraiment magique. Je n'aurais pas soupçonné une telle implication de leur part. L'aspect concret, tactile et sensitif du travail les motive... Cette classe était vraiment un bon groupe. J'ai senti la possibilité et la grande envie de leur part de réaliser une émission. Passer sur les ondes, prendre la parole les intéresse. Ils étaient inquiets de savoir si ce travail serait diffusé et, donc, un peu déçu de ne pas pouvoir diffuser cet objet sonore. Une émission est synonyme d'être entendu, écouté par une certaine audience. Ils sont intéressés par un projet dans la mesure où ils en sont acteurs.

« Une école idéale serait une école où on apprendrait à vivre, à prendre nos propres décisions. On se sentirait alors plus libre et on aurait une réelle motivation en allant à l'école. »

Extrait de la capsule « Pourquoi le jeune se drogue-t-il ? »

« Au début, je pensais que la prévention ne servait à rien. C'était très flou dans ma tête, j'avais l'impression qu'il n'y avait aucune issue. Mais maintenant, j'y vois plus clair. Je vois qu'en fait si, il y a des solutions pour des écoles meilleures. »

Extrait de la capsule « Pourquoi le jeune se drogue-t-il ? »

Prendre le temps de s'approprier l'outil radio, s'ancrer dans la réalité, passer plus de temps sur le terrain, manipuler des outils, renforcer les collaborations sont autant de dimensions dont nous n'aurions pas saisi l'importance si l'initiative n'avait pas été prise par ce professeur de morale, de mettre ses élèves en projet. Pour l'heure et de son point de vue, on a déjà fait bouger les lignes à différents niveaux : les élèves ont fait appel à l'entraide et à la collaboration quand c'était nécessaire, ils ont manifesté un certain plaisir à s'exprimer au micro et une fierté dans le fait d'avoir mené à bien ce projet et d'avoir réalisé un objet sonore. Et surtout, le projet a contribué à établir une relation élève-professeur basée sur une plus grande compréhension réciproque.

Toujours pas de policier en vue... Les élèves de la 5^e professionnelle ne les auront pas attendus pour s'emparer de la question des drogues, aussi sensible soit-elle. Sur la cartographie des incidences, on se situe plus près de la satisfaction collective que du traumatisme. Avis à tous ceux qui cherchent des idées pour remplir les cours « de rien », pardon, les deux heures « d'encadrement pédagogique alternatif »...

En voilà une journée qui a du chien !

> Paul Hermant¹

Dans un coin de la salle des Arches, discret mais bien visible, Paul Hermant observe et prend note... percutant ici sur les interventions colorées des uns et des autres.

« Y a trop de questions qu'on se pose et peu de solutions qu'on propose », c'était le slam du matin, c'était l'abbé 7, et pour nous convaincre que les propositions tout de même ça existe, on s'est donc tous mis d'accord silencieusement pour éviter le ronronnement unanimiste ou le brouhaha d'un débat pugilat, on allait donc se lancer dans de l'innovation, dans du participatif, dans de l'intelligence collective. On allait voir ce qu'on allait voir.

Ah ça, la première invention de la journée, c'était quand même les mange-debout assis. « Prenez des chaises » a insisté David Lallemand. « Rassemblez-vous, rassemblons-nous ». Nous nous sommes donc rassemblés, assis, autour des mange-debout. Seuls quelques éternels rebelles et rétifs sont restés debout (sans manger) pour ce que Juliette Béghin a appelé « un temps d'arrêt ». Ce qu'elle n'avait pas précisé, c'est que ce temps d'arrêt, nous le prendrions avec la police.

Bon, concernant la police, vous aurez donc remarqué qu'il existe deux sortes de policiers : le policier sans visage et le policier avec visage. Le policier « avec » visage effectue deux interventions dans les écoles durant sa carrière, le policier « sans » visage, 200 — soit un facteur multiplicateur impressionnant. Méfions-nous donc des policiers sans visage, ils sont d'une efficacité redoutable et mènent ce que l'on appelait chez les Romains et Goscinyne une guerre psychologique : « **ça ne résout rien, mais ça impressionne et ça rassure** ». Et le chien renifleur là-dedans joue un rôle prépondérant parce que, évidemment, comme chacun sait : « un chien c'est un chien ». « On va quand même pas prendre un

hamster ». Juste. Les hamsters sont mauvais en guerre psychologique, tout le monde sait ça.

Tout ça, voyez-vous, m'a fait penser aux souffleurs de feuilles. Vous savez bien, lorsque l'automne arrive, on voit sur les trottoirs et dans les allées des parcs publics, des ouvriers munis d'une sorte de tuyau — un petit canon en vérité — qui fait du vent afin de regrouper des feuilles qui s'empressent cependant de se disperser une fois que l'ouvrier a le dos tourné. Ça fait du bruit, beaucoup de bruit : la propreté publique coûte du bruit commun. Le jardinier philosophe Gilles Clément prétend que cet appareil bruyant — qui remplace le râteau ou le balai qui sont des outils silencieux — a précisément cette fonction-là : **faire du bruit afin de faire entendre à chacun et à tous que l'institution publique veille et que le gouvernement gouverne**. À part ça, aucun intérêt. Et je me disais que c'était la même chose avec ces interventions policières et canines : ça fait du vent pour dissiper la fumée... À part ça...

« La peur produit le silence » a dit quelqu'un tout à l'heure. L'idée du vacarme serait-elle alors, par antithèse, d'installer de la confiance ? Mais non, parce que tout ce qu'on obtient c'est qu'à la fin, on n'a justement plus confiance dans les chiens ni dans la police et son monopole de la contrainte, a dit Anne d'Alcantara. Et peut-être est-ce comme ça qu'il faut comprendre les descentes de police, comme une descente de confiance dans la police. Et dans l'école aussi, a-t-on ajouté tout à l'heure chez Infor-Drogues : les dégâts collatéraux atteignant le sanctuaire scolaire, s'agirait-il alors de prendre la question à l'envers et que « joint du matin, chagrin ; pétard du soir, espoir » ?

1. Chroniqueur engagé, intervenant lors de la matinée du colloque « Mes stress d'école » organisé par le groupe Concertation Réflexion Écoles Police Bruxelles.

« Il faudrait que les profs ne soient pas trop sévères ou stricts mais surtout qu'ils soient justes, compréhensibles et compréhensifs. »

Extrait de la capsule « Pourquoi le jeune se drogue-t-il ? »

Parce que, après tout, l'école a-t-on dit, a 50 ans de retard, elle ne comprend même plus que la fumette n'est plus rebelle, mais que ça fait peut-être bien partie de ces immédiatetés que réclame et promeut la société. **On ne va tout de même pas s'étonner des libéralités d'une société libérale ? Si ?**

Bien entendu, afin de préserver l'exercice libre des libéralités, une société libérale doit aussi sanctionner les libertés, de sorte que l'on est passé rapidement, dans cette salle, de la police à la prison : l'école est-elle une prison et si oui, qui sont les matons ? Bernard Boon-Falleur a dit que pénétrer dans une école était aussi compliqué que d'entrer dans une prison quand on n'y est pas invité. La part entre la prison et la norme est mince, comme on l'aura compris.

Car voilà, la norme enferme et formate et comme le disait cette jeune élève s'interrogeant sur son avenir : « Tu ne vas tout de même pas dire « casse-toi » à un patron qui est au-dessus de toi », non quoi... Heureusement dans sa grande sagesse, Jah, le dieu du reggae a inventé les rastas. **Le formatage, c'est « quand on t'habitue à t'habituer »** lui a répondu un jeune homme aux accents jamaïcains. Et quelqu'un dans la salle, pourtant sans dreadlocks, a surenchéri en disant plus ou moins : « une école qui fonctionne, c'est pas simplement une école sans chiens »...

Non, d'accord, mais une école qui fonctionne, c'est peut-être bien, a dit Isy Pelc, une école avec une chouette. « Une chouette heure », a-t-il expliqué, mise sur pied malgré un ping-pong institutionnel perdu 0-21 mais mise sur pied malgré tout. Une heure dégagée malgré donc la volonté des Pouvoirs Publics, comme on l'aura compris, au moment précisément où ceux-ci s'interrogent sur la manière de remplir ce que l'on appelle l'« heure de rien »... Ça, ça pourrait être chouette... « Ça éviterait la guerre de tous contre tous » a plus ou moins dit Frédéric. « Ça invente des solidarités inattendues » a-t-on compris aussi, les élèves faisant en quelque sorte la police contre le chahut dans leur bahut. Permettez-moi, mais ça au moins c'est une idée qui a du chien !

« **Bouger les normes ne détrône pas les enseignants** » a ajouté quelqu'un. « Bouger les normes », c'est peut-être se dire aussi que l'école, ne sert sans doute pas qu'à transmettre des savoirs, mais sans doute aussi à renforcer le pouvoir. « Le pouvoir devenir », c'est-à-dire, comme a précisé Dominique Paquot, faire en sorte que les élèves deviennent des acteurs et que toutes les intelligences soient convoquées. Bernard Boon Falleur a parlé quant à lui d'une école « lieu de vie, ouverte de sept heures du matin à six heures du soir », mais où pour autant, on ne serait pas vissé sur sa chaise H24, comme disait Julian dans la capsule vidéo.

Le modèle coopératif, la coopération contre la compétition, Kropotkine plutôt que Darwin, ça demande autre chose que ce que proposait Pascal de Ligny, de « Réussir 2.0 » et sa victoire des élites... Avec d'un côté - puisque tout le monde ne peut pas réussir et qu'il n'y a pas d'emploi pour tout le monde - d'un côté les chômeurs et de l'autre ceux qui génèrent le chômage et qui gèrent les chômeurs. Pardonnez-moi, Monsieur de Ligny, de m'adresser à vous personnellement, mais c'est vous qui êtes « obsolète », c'est votre manière de penser l'éducation qui nous mène dans ces impasses. Ce que vous avez dit était tellement outré, Monsieur, qu'on aurait dit un comédien interprétant un texte écrit par David et moi. Ah bon, vous êtes comédien ? Et le texte a été effectivement écrit par David et moi ? Et personne, pas même Bernard et Juliette, n'était vraiment au courant ? Ah bravo, Monsieur, vous nous avez bien eus ! Et vous ne vous appelez pas Pascal de Ligny mais Gaël Soudron ? Et vous faites du théâtre en milieux défavorisés ? Encore mieux ! Décidément !

Mais voyez-vous, si cela nous réjouit, David et moi, que personne ici, si j'ose, ne vous a reniflé, ce qui nous attriste, c'est que c'est sans doute le signe que le monde que vous nous avez proposé n'est pas si loin, qu'il n'est pas inimaginable et qu'il est même pensable puisque, en effet il est pensé. Et que, probablement, l'on va même rapidement s'habituer à s'y habituer. « Y a trop de question qu'on pose et peu de solutions qu'on propose » disait le slam du matin. Et maintenant, bien sûr, puisque l'on sait que « Slam du matin, chagrin ; slam du soir, espoir », hé bien, pour s'habituer à ne pas s'habituer, la prochaine fois, promis, on ira jusqu'à la nuit !

Un trimestriel pour interroger sous des regards différents les thèmes liés aux usages de drogues, la promotion de la santé et les politiques et pratiques sociales en matière de jeunesse.

Retrouvez tous les numéros sur le site :
www.prospective-jeunesse.be

Prospective Jeunesse

Drogues
Santé
Prévention

Milieus de vie

- Famille et parentalité (n^{os} 22, 24, 42, 43, 44, 49)
- L'école (n^{os} 3, 4, 6, 25, 29, 55, 57, 64, 67)
- La fête (n^o 35)
- Le monde du travail (n^o 26)
- La prison (n^{os} 13, 16, 40, 65)
- Milieu du sport (n^o 53)

Produits et leurs effets

- Plaisir (n^{os} 7, 8, 9, 10)
- Dépendance (n^o 39)
- Drogues de synthèse (n^{os} 14-15)
- Cannabis (n^{os} 18, 20, 21, 72)
- Alcool (n^{os} 32, 66)
- Tabac (n^o 33)
- Alicaments (n^o 19)
- Ordinateur et internet (n^{os} 47, 69)
- Amour (n^o 48)

Pratiques professionnelles

- Promotion de la santé (n^{os} 31, 34, 56, 61, 71, 73)
- Pratiques de prévention (n^{os} 31, 50, 59, 60, 63, 70)
- Réduction des risques (n^{os} 27, 28, 54)
- Représentations (n^o 46)
- Secret professionnel (n^o 23)
- Travail en réseau (n^{os} 45, 66)
- Soins aux usagers (n^{os} 41, 52)
- Participation (n^{os} 67, 68)

Contextes d'usage

- La loi et la répression judiciaire (n^{os} 1, 2, 38, 65)
- Pauvreté, marginalité et exclusion (n^{os} 11, 12, 36, 37)
- Culture et consommation (n^{os} 5, 17, 30, 58, 62)

ABONNEMENT ANNUEL gratuit ou de soutien

Prix au numéro : 4 euros *Frais d'envoi compris*

Numéro de compte bancaire: BE04 2100 5099 0831

Formulaire d'abonnement ou de commande au numéro

Institution

Nom Prénom

Téléphone Courriel

Adresse de livraison

Rue Numéro

Code postal Ville

Pays

Type d'abonnement (entourez votre choix)

L'abonnement est gratuit

Toutefois vous pouvez souscrire à un abonnement de soutien (24 euros)

- Je désire souscrire à un abonnement de soutien oui non

- Je souhaite une facture oui non

Commande au numéro Nombre désiré et numéros

Date Signature

Prospective Jeunesse

Drogues
Santé
Prévention

74
75

Périodique trimestriel
automne-hiver 2015

Prospective Jeunesse, Drogues | Santé | Prévention
est un trimestriel lancé en décembre 1996.

Lieu interdisciplinaire de réflexion, de formation et d'échange d'expériences,
d'idées, de points de vue, cette revue interroge sous des regards différents des thèmes
liés aux usages de drogues, à la promotion de la santé et aux politiques
et pratiques sociales en matière de jeunesse.

Chaque numéro aborde un thème particulier.

**Celui-ci est consacré aux travaux du groupe
Concertation Réflexion École-Police Bruxelles (CREPB)**

Pour consulter les sommaires des numéros parus ou
contacter l'équipe de rédaction, visitez le site :

www.prospective-jeunesse.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
et agréé par la Commission communautaire française
de la région de Bruxelles-Capitale

